



Suivi de la Transparence et de l'Effectivité des Fonds
alloués aux réponses à la COVID-19



Ce projet est financé par
l'Union Européenne

RAPPORT MENSUEL MONITORING MEDIA MOIS D'AVRIL 2021



Soa Atafy Hampahomby ny ho Avy

Rindran'ny Olompirirena
Hiarovana ny Iaraha-manana



SOMMAIRE

Liste des abréviations.....	4
Liste des figures.....	6
RESUME EXECUTIF.....	7
INTRODUCTION	8
1 Méthodologie de l'analyse	9
1.1 L'échantillon d'analyse :.....	9
1.2 Méthode d'observation des médias.....	9
1.3 Quels aspects ont été analysés	9
2 RESULTATS DE L'ANALYSE	11
2.1 SITUATION SANITAIRE ET LUTTE CONTRE LA COVID 19	11
2.1.1 La catégorie de sujet traitée.....	11
2.1.2 Le traitement de la gouvernance, transparence, redevabilité sociale, Lutte contre la corruption.....	15
2.1.3 Le ton et la qualité.....	19
2.1.4 La tentative de recoupement par le journaliste.....	20
2.1.5 Les sources d'informations.....	22
2.1.6 La catégorie de personnes interviewées.....	23
2.1.7 La présence de message à caractère politique	24
2.1.8 La présence de message de sensibilisation aux gestes barrières.....	27
2.1.9 Formats de la couverture ventilés par médias TV/Radio	28
3 Les Thèmes clés du mois	30
3.1 Les Thèmes en lien avec la covid 19.....	30
3.1.1 L'Etat d'urgence sanitaire est de retour.....	30
3.1.2 Covid 19 : Près de 250 morts en un mois	30
3.1.3 Bilan du coronavirus : un record de 700 nouveaux cas.....	30
3.1.4 Engagement de Madagascar à l'initiative Covax.....	31
3.1.5 Gratuité des vaccins anti-covid 19	31
3.1.6 Trois catégories de personnes « prioritaires » pour la vaccination contre la covid 19.....	31
3.1.7 Traitement covid 19 : risque de pénurie de médicaments	31
3.1.8 Traitement covid 19 : quid de l'automédication ?	32
3.1.9 Lutte contre la covid 19 : création de fosses communes	32

3.1.10	Traitement covid 19 : concurrence entre ED1 et CVO +	32
3.1.11	Un contrat d'un an proposé par l'Etat aux médecins et paramédicaux.....	32
3.1.12	Président de la République de Madagascar : 800 bouteilles d'oxygène supplémentaires disponibles au lieu de 600 sur tout le pays	33
3.1.13	Tourisme : les guides proposent l'ouverture des frontières aux personnes vaccinées	33
3.2	Les Thèmes hors covid 19.....	33
3.2.1	Haute Cour Constitutionnelle : Florent Rakotoarisoa élu président	33
3.2.2	Vindicte populaire : descente du SEG à Sambava	33
3.2.3	Une réforme de traçabilité du bétail en vue	34
3.2.4	Vatican : demande d'annulation des dettes africaines	34
3.2.5	44 % de la population concernée par la sous-alimentation.....	34
3.2.6	Eau et électricité : mécontentements des usagers face aux coupures intempestives	35
3.2.7	Commerce illicite : Un bâtiment de stockage de médicaments scellé.....	35
3.2.8	Importation de riz : 303660 tonnes estimée pour cette année	35
4	Appui Technique et Financier dans la lutte contre la covid 19	36
4.1.1	Système des Nations Unies (SNU) : dons d'intrants et d'équipements d'une valeur de 10 milliards d'Ariary	36
4.1.2	Ambassade de Chine : dons de matériels sanitaires pour le CHU-Anosiala.....	36
4.1.3	Covid 19 : 2000 concentrateurs d'oxygènes supplémentaires	36
4.1.4	Dons du Sénat pour le personnel soignant et les patients.....	37
4.1.5	CTC 19 : mise à disposition d'une ambulance médicalisée par ARO.....	37
4.1.6	Etat malagasy : don de 10 000 litres de carburants par la Jovena	37

Liste des abréviations

ACWECA	Association des femmes consacrées d’Afrique de l’Est et du centre
ANR	Andry Nirina Rajoelina
BIANCO	Bureau Anti-Corruption
BNGRC	Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes
CCOC	Collectif des citoyens et des Organisations citoyens
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CHU-JRA	Centre Hospitalier Universitaire
CTC-19	Centre de Traitement Covid 19
CRAAD-OI	Centre de Recherches et d’Appui pour les Alternatives de développement – Océan Indien
CSB II	Centre de Santé de Base de niveau II
CSM	Conseil Supérieur de la Magistrature
CUA	Commune Urbaine d’Antananarivo
DG	Directeur Général
Dr	Docteur
EPI	Equipement de Protection Individuelle
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
JIRAMA	Jiro sy Rano Malagasy
LCC	Lutte Contre la Corruption
MCC	Ministère de la Communication et de la Culture
MEDD	Ministère de l’Economie et du Développement Durable
MICA	Ministère de l’Industrie, du Commerce et de l’Artisanat
MEF	Ministère de l’Economie et des Finances
MinJus	Ministère de la Justice

MinSanP	Ministère de la Santé Publique
MSP	Ministère de la Sécurité Publique
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OSCs	Organisations de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRM	Président de la République de Madagascar
ROHY	Rindran'ny olompirenena Hiarovana ny Iaraha-manana
SAMIFIN	Service de Renseignement Financier de Madagascar
SG	Secrétaire Général
SOMAPRO	Société Malgache de la Propreté
SNU	Système des Nations Unies
TIM	Tiako I Madagasikara
TPI	Tribunal de Première Instance
TRS	Transparence, Redevabilité, Sociale
TVM	Televiziona Malagasy
SCEAM	Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar
STEF	Suivi de la transparence et de l'effectivité des fonds COVID-19

Liste des figures

Figure 1 : La catégorie de sujet (Mois de mars 2021)	11
Figure 2 : La catégorie de sujet (Mois d'avril 2021)	12
Figure 3 : Traitement de la gouvernance, de la transparence et de la redevabilité sociale (Mois de mars 2021).....	16
Figure 4 : Traitement de la gouvernance, de la transparence et de la redevabilité sociale (Mois d'avril 2021)	16
Figure 5 : Le ton et la qualité (Mois de mars 2021).....	19
Figure 6 : Le ton et la qualité (Mois d'avril 2021).....	20
Figure 7 : Tentative de recoupement (Mois de mars 2021).....	20
Figure 8 : Tentative de recoupement (Mois d'avril 2021).....	21
Figure 9 : Les sources d'informations (Mois de mars 2021).....	22
Figure 10 : Les sources d'informations (Mois d'avril 2021).....	22
Figure 11 : La catégorie des personnes interviewées (Mois de mars 2021)	23
Figure 12 : La catégorie des personnes interviewées (Mois d'avril 2021)	23
Figure 13 : La présence de message à caractère politique (Mois de mars 2021)	24
Figure 14 : La présence de message à caractère politique (Mois d'avril 2021)	24
Figure 15 : La présence de message de sensibilisation aux gestes barrières (Mois de mars 2021)	27
Figure 16 : La présence de message de sensibilisation aux gestes barrières (Mois d'avril 2021).....	27
Figure 17 : Formats de la couverture ventilés par médias TV/Radio (Mois de mars 2021)	28
Figure 18 : Formats de la couverture ventilés par médias TV /Radio (Mois d'avril 2021)	28

RESUME EXECUTIF

Le projet Suivi de la Transparence et de l'Effectivité des Fonds alloués à la lutte contre la pandémie COVID19 (STEF) composé par MSIS-Tatao, CCOC, ONG Ivorary, TI-MG, OIMP, ONG Tolotsoa, ONG SAHA, ONG HITSY, ONG RAVINTSARA et le mouvement ROHY réalise un monitoring des médias.

L'observation des médias a été faite par des observateurs issues des organisations de la société civile. Elle couvre la période de 1er au 30 avril 2021.

L'analyse des informations traitées par les médias a portée sur 9 points, à savoir : les thématiques de sujets traités par les médias, le traitement ou non du volet transparence et redevabilité sociale, le ton utilisé par les professionnels des médias, le recours ou non au recoupement des informations, les sources d'informations du professionnel des médias, la catégorie de personnes interviewées, la présence de message à caractère politique, la sensibilisation aux gestes barrières, et enfin, le format de transmis privilégié des médias.

Le monitoring des médias a permis de constater les faits suivants :

1. Les informations recueillies sont largement d'ordre sanitaire pour ce mois d'avril (57 %)
2. Parmi les données collectées, 10 % traitent du volet gouvernance et TRS
3. Le professionnel des médias adopte un ton neutre vis-à-vis du public (69,95 %)
4. Les données relevées font état d'une tentative de recoupement par le journaliste à hauteur de 64 %
5. Les médias optent majoritairement pour l'interview comme source principale des informations (68 %)
6. A l'instar du mois passé, les professionnels / experts / techniciens sont les principaux interviewés par les médias (46 %)
7. Ce mois d'avril a été marquée par une tendance à la baisse de la politisation des informations (9 %)
8. La sensibilisation au respect des gestes barrières est en légère hausse au cours de ce mois (22 %)
9. Le format « reportage » est privilégié par le professionnel des médias dans sa transmission des informations au public (79 %)

INTRODUCTION

Un décret a été pris le 3 avril 2021 annonçant l'Etat d'urgence sanitaire sur tout le territoire de la république de Madagascar pour une durée de 15 jours. Quelques mois après le déconfinement progressif suite à la première vague de covid 19 dans la grande île, la menace d'une seconde vague de la pandémie planait sur le pays depuis le début de cette année 2021. Face à la hausse des cas positifs au cours des dernières semaines, les autorités étatiques ont estimé qu'un retour à une situation d'exception s'impose. Dans ce nouveau contexte, le projet STEF intervient pour le suivi de la transparence et de l'effectivité des fonds COVID-19 pour mieux répondre aux besoins de la population.

Le projet STEF est mis en œuvre par un consortium constitué par MSIS-Tatao, CCOC, ONG Ivorary, TI-MG, OIMP, ONG Tolotsoa, ONG SAHA, ONG HITSY, ONG RAVINTSARA et le mouvement ROHY.

STEF contribue à ce que « les ressources financières obtenues et allouées pour la mise en œuvre des réponses à la pandémie COVID-19 atteignent leurs bénéficiaires/destinations ». Le projet STEF comporte un volet « monitoring des médias », qui effectue l'analyse des TV, radios, de la presse écrite et en ligne en vue de faire une veille informationnelle régulière sur les décisions / informations politique, juridique, programmatique / budgétaire en réponses à la COVID-19.

Le présent rapport « Monitoring Médias » a été produit afin de répondre aux objectifs du projet. Il s'agit d'évaluer la contribution d'une sélection de Médias à promouvoir le droit à l'information, le principe de transparence et de redevabilité sociale, la sensibilisation au respect des mesures sanitaires, la participation citoyenne et la paix.

Dans ce projet, l'analyse porte sur les médias traditionnels tels que la télévision, la radio et la presse écrite (et en ligne) afin de faire le suivi et observation des médias publics et privés dans le contexte de covid 19.

Les résultats de cette analyse permettront entre autres, de :

- Evaluer le contenu des informations véhiculées par les médias par rapport à la crise sanitaire ;
- Evaluer les interventions des acteurs étatiques et non-étatiques dans les médias ;
- Informer le public par une information « fiable et de qualité » ;
- Appréhender la crédibilité et la fiabilité des informations données au public ;
- Apprécier les tendances des organes de presse (tons, neutralité) ;
- Façon de relater les données/informations de notre observation ;
- Faire de la société civile une source d'informations fiables en matière de gouvernance, éducation aux médias (esprit critique des auditeurs) ;
- Recherches sur les besoins en renforcement des médias/journalistes.

1 Méthodologie de l'analyse

1.1 L'échantillon d'analyse :

L'échantillon d'analyse est constitué par des stations de télévisions et radios traditionnels et nouveaux. Dans le contexte de crise sanitaire qui prévaut à Madagascar et dans le monde, le contenu des informations diffusées par les TV, radios et la presse (écrite et en ligne) est facteur de paix et cohésion ou d'incitation à la haine et au conflit.

Les critères adoptés dans le choix des médias ont été notamment :

- La qualité/quantité ;
- L'audience ;
- L'appartenance/tendance politique ;
- Les lignes éditoriales.

15 stations Tv et radios ont donc été retenues, entre autres : TVM, MaTV, TV Plus, Viva TV, Real TV, RTA, MBS, Kolo TV, IBC TV, RNM, Radio Don Bosco, Radio Antsiva, ACCEM Radio, Top Radio et Radio Feon'ny Vahoaka.

10 presses écrite et en ligne, dont : Madagascar Tribune, 2424.mg, Midi Madagasikara, La Gazette de la Grande Ile, Les Nouvelles, Malagasy News, La dépêche Orange Madagascar, L'Express de Madagascar, la Vérité et Radio France International (presse).

La période d'analyse s'étend du 1^{er} au 30 avril 2021. Les informations traitées sont en rapport direct avec la pandémie (évolution, prise en charge, actions des différentes parties prenantes), induits par la pandémie ou non.

1.2 Méthode d'observation des médias

Le monitoring média consiste à :

- Recueillir les informations :
 - Mettre en place un groupe d'écoutes des médias (tv, radios, écrit et en ligne) ;
 - Concevoir et exploiter une application permettant de recueillir les informations/nouvelles ;
 - Former les moniteurs médias ;
- Analyser les informations :
 - Traiter les données recueillies par les moniteurs médias ;
 - Analyse des données traitées ;
- Présenter un rapport de monitoring média.

1.3 Quels aspects ont été analysés

Le monitoring médias porte sur l'analyse :

- De la situation sanitaire et de la lutte contre la covid 19 :
 - La catégorie de sujet traitée ;
 - Le traitement de la gouvernance, transparence, redevabilité sociale, Lutte contre la corruption ;
 - La qualité et le ton pris par les médias ;

- La tentative de recoupement par le journaliste ;
 - Les sources d'informations ;
 - La catégorie de personnes interviewées
 - Les tendances des discours des personnes interviewées ;
 - Les tendances des discours des personnes interviewées ;
 - La perception des actions des OSCs par le journaliste ;
 - La présence de message de sensibilisation aux gestes barrières ;
 - Formats de la couverture ventilés par média.
-
- Des Thématiques clés du mois en/ hors covid 19
 - Des Appuis Techniques et Financiers dans la lutte contre la covid 19

2 RESULTATS DE L'ANALYSE

2.1 SITUATION SANITAIRE ET LUTTE CONTRE LA COVID 19

La gestion de la crise sanitaire liée à la covid 19 met en relief un ensemble de dispositif sanitaire, politique et socio-économique dont la compréhension par la population est primordiale afin d'endiguer la covid19 à Madagascar. La possibilité pour le citoyen lambda d'accéder à une source d'information fiable et de qualité conditionne de près ou de loin le succès de la guerre contre le coronavirus dans la grande île. Dans le cadre de la présente analyse, les informations traitées par les stations Tv, radios et presse (écrite et en ligne) sélectionnés seront examinés en vue de voir la tendance des discours utilisés et/ou les informations véhiculées par les professionnels des médias, les acteurs étatiques et non-étatiques.

2.1.1 La catégorie de sujet traitée

L'information traite-t-elle du volet sanitaire, politique, économique ou social ?

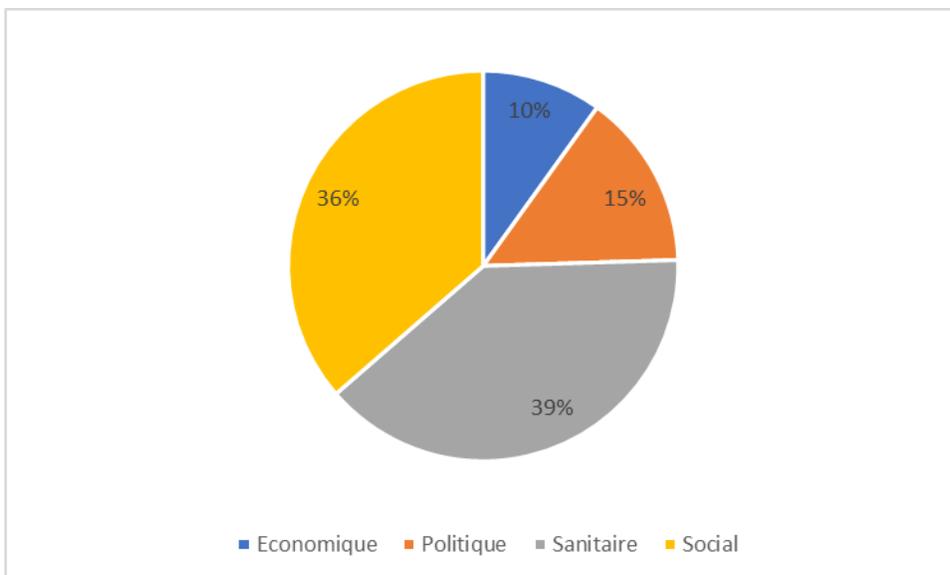


Figure 1 : La catégorie de sujet (Mois de mars 2021)

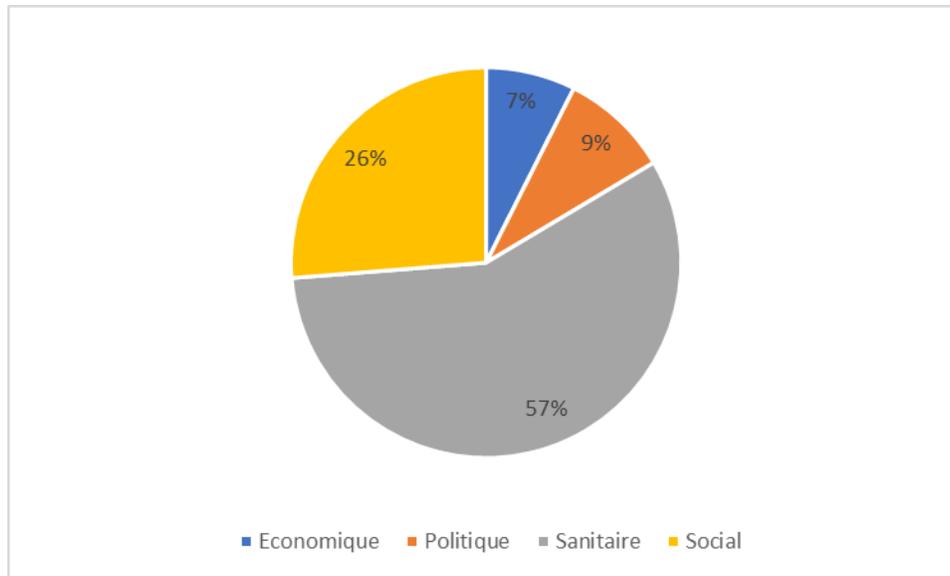


Figure 2 : La catégorie de sujet (Mois d'avril 2021)

Les informations recueillies sont largement d'ordre sanitaire pour ce mois d'avril (57 %). Au cours du mois écoulé, le volet sanitaire a été marqué par les informations suivantes :

- **Manque d'oxygène dans les hôpitaux.** Le jeudi 1er avril 2021, le ministre de la santé publique a déclaré un manque d'oxygène dans les centres de traitements de la covid 19. Face à l'urgence, une commande de générateurs a été faite, via un appel d'offres. Selon Jerisoa Ralibera, président du syndicat des paramédicaux, le personnel soignant est épuisé et « tombent comme des mouches ». De nouvelles mesures ont été prises en conseil des ministres, entre autres la fermeture des écoles pendant 15 jours, la réouverture des centres de traitement et une nouvelle répartition des malades entre les CSB II et les hôpitaux (03/04/2021).
- **Coupure intempestive d'électricité : des morts dans les CTC 19.** Face aux coupures de plus en plus fréquentes dans les CTC covid 19 à Antananarivo, deux personnes atteintes du coronavirus, requérant une assistance respiratoire et hospitalisée ont succombé dans la soirée de mardi dernier. Des décès qui sont dû non pas à la covid 19 mais en raison d'une panne de courant électrique. Un personnel du CTC a confié : « Une fois l'électricité coupée, tous nos extracteurs d'oxygène n'ont pas aussi fonctionné. Malheureusement, les hospitalisés sont tous des patients présentant une détresse respiratoire qui doivent bénéficier nécessairement d'oxygène. Par conséquent, les deux victimes ont commencé à manquer d'oxygène jusqu'à en perdre la respiration ». La question est de savoir : Où sont les groupes électrogènes ? En réponse, un responsable auprès du ministère de la santé publique a fait savoir « qu'un groupe électrogène ne peut pas alimenter tout un CTC avec le nombre d'extracteurs d'oxygène déployés » (14/04/2021).
- **CTC 19 Mahamasina : l'organisation fait courir des risques aux patients.** En effet, un patient traité dans ce centre aurait fait part que : « Un jour, un patient atteint de la forme grave de la covid 19 succombe. Aussitôt, un patient de forme modérée prend sa place sans que le lit ne soit désinfecté ». La question d'hygiène est donc préoccupante. Le risque de transmission du variant sud-africain

par un patient décédé est élevé. Par ailleurs, il est admis que le traitement et le processus de guérison de la souche originale de la covid 19 est plus aisé que celui du variant sud-africain (08/04/2021).

- **Lutte contre la covid 19 : quatre vaccins retenus.** A l'issue d'une rencontre entre le président Andry Rajoelina et l'Académie de médecine le 19 avril 2021, le ministre de la santé publique, le Pr Hanitrana Jean Louis a révélé que quatre vaccins ont été retenus par Madagascar. Il s'agit du COVISHIELD, PFIZER, SINOPHARM et JOHNSON/JOHNSON. Selon le ministère de la santé publique, la campagne de vaccination s'orientera vers la priorisation des agents de santé et des personnes âgées (20/04/2021).
- **TI-MG : 75 % des personnes interrogées favorables à la vaccination contre la covid 19.** Il s'agit d'une enquête réalisée par TI-MG auprès de 1 700 personnes de plus de 18 ans, dans trois régions du pays, à savoir l'Analamanga, le Matsiatra Ambony et Atsinanana, concernant le processus de vaccination. En effet, la secrétaire exécutive de TI-MG, Ketakandriana Rafitoson, d'indiquer lors d'une rencontre avec la presse le 13 mars 2021 à Ampahibe, que « 76 % des personnes interrogées souhaitent d'ailleurs y recourir ». A noter que 95 % de ces personnes favorables sont âgés de plus de 55 ans. En outre, les 92 % des personnes enquêtées optent pour le libre choix en matière de vaccination. Par un souci de transparence, TI-MG recommande à l'Etat d'assurer la communication sur le mode de distribution des vaccins, leur prix, les producteurs mais également le mode de financement ainsi que les accords réalisés. L'enquête a également révélé que 56 % des personnes interrogées sont satisfaites des mesures prises par l'Etat, 85 % affirment que la sensibilisation est insuffisante et 18 % réclament la distribution de masques à titre gratuit. Enfin, 98 % des enquêtés souhaitent le retour des aides sociales comme le Tosika Fameno et le Vatsy Tsinjo (13/04/2021).
- **Lutte contre la covid 19 : ouverture de 2 nouveaux centres de traitement – 5 hôtels médicalisés.** Deux nouveaux centres de traitement des malades de la covid 19 ont ouverts. Il s'agit du CEG Soamandrakizay et du gymnase couvert d'Ankorondrano. Ils viennent s'ajouter aux CTC sis à Ivato, Mahamasina, Alarobia et Andohatapanaka. Ces deux nouveaux CTC à Soamandrakizay et à Ankorondrano ont respectivement une capacité d'accueil de 136 et de 100 patients. En dehors de ces CTC 19, l'Etat collabore également avec des hôtels médicalisés pour la prise en charge de certains patients atteints du coronavirus. Parmi ces hôtels, figurent le Tsanga Tsanga Hôtel à Analakely, le Live Hôtel à Andavamamba, le Pavé Hôtel à Tsaralàlana ainsi que le Motel de Tana à Anosy (15/04/2021).
- **Refoulement des malades non covid dans les hôpitaux.** Dans un contexte de flambée épidémique, il est difficile de trouver des places pour des personnes non-covideux. La principale raison serait le risque élevé d'infections. En effet, les hôpitaux aussi bien publics que privés « souffrent » de la propagation du virus. Un responsable du centre hospitalier de Soavinandriana (Cenhsoa) a indiqué que les services d'urgence sont remplis par les patients atteints de la forme grave de la covid 19. Certains cas urgents sont pris en charge dans les couloirs, faute de places disponibles. Ainsi, les « cas non covid, ils sont envoyés dans les autres services, après consultation, s'il y a des places disponibles ». Du côté CHU-JRA, un responsable a rapporté que seuls les cas extrêmement urgents sont pris en charge compte du nombre élevé de personnes atteints par la

covid 19 dans cet établissement. Cette décision se justifie par souci de préserver les autres malades du coronavirus. La question est de savoir si cette situation n'appelle pas une réorganisation des services hospitaliers, sans compter que chacun a droit à la santé et à la vie, malades de la covid 19 ou pas (07/04/2021).

- **CTC 19 : la gestion des groupes électrogènes confiée à la Jirama.** Il s'agit d'une annonce faite par la Jirama, suite à l'incident de panne du mardi dernier au CTC 19 Alarobia. Lors d'une rencontre avec les médias, le 14 avril 2021, les dirigeants de cette société d'Etat ont reconnu que « la survie d'un patient peut dépendre de la disponibilité de l'électricité, qui fait fonctionner les machines comme le générateur d'oxygène ». Le DG de la Jirama, Vonjy Andriamanga, a expliqué que : « En période de crise sanitaire, les coupures ont des impacts encore plus importants sur la population. Nous les réduisons autant que possible, mais elles sont inévitables, pour le moment. Mardi dernier, un pylône supportant une ligne haute tension de plus de 60 000 volts est tombé à Andralanitra. Cela a causé une coupure d'électricité à Antananarivo, à partir de 20 heures. L'équipe de la Jirama a réussi à rétablir le courant en moins d'une heure, en utilisant les autres lignes disponibles ne passant pas ce pylône. Ce mercredi matin, les travaux à Andralanitra se sont encore poursuivis, d'où la coupure entre 6h30 et 10h30, heure à laquelle, le pylône a été remis en place ». Concernant l'incident au CTC Alarobia, selon les informations officielles, le générateur de secours n'a pas fonctionné. Une information confirmée par le DG de la Jirama. Afin d'éviter que ce genre de coupure n'intervienne à nouveau, la Jirama a décidé de « prendre en main l'entretien et l'approvisionnement des électrogènes en carburants » installés dans les CTC 19. En outre, certains travaux qui ne sont pas indispensables mais nécessitant des coupures d'électricité sont suspendus, et ce afin de limiter les désagréments en cette période d'urgence sanitaire (15/04/2021).
- **Les pharmacies prises d'assaut.** Face à la recrudescence des cas de covid 19, les pharmacies affichent de longues files d'attente. La demande est élevée dans la capitale, au point que plusieurs pharmacies ouvrent leurs portes le week-end et les jours fériés. Une liste de pharmacies ouvertes dans la capitale a été publiée par l'ordre nationale des médecins. L'autorisation de vente sans ordonnance a eu pour effet une raréfaction des produits. La population se ruent sur les médicaments comme les vitamines, le magnésium et autres fortifiants. Par ailleurs, les prétendus traitements contre le coronavirus fusent sur les réseaux sociaux. Face à cette situation, le ministère de la santé publique a interdit la vente de certains produits à base d'huile essentielle sur le marché (06/04/2021).
- **Covid 19 : Deux cimetières de solidarité par district.** L'Etat a posé certaines mesures pour les personnes décédées des suites du coronavirus. Ainsi, aucun rituel n'est autorisé, ni veillée funèbre ni messe traditionnelle. Une situation qui est difficilement conciliable avec les us et coutumes du malagasy, très attaché à l'idée de ramener les morts dans leurs villes natales pour l'enterrement. Conscient et désireux d'honorer cette coutume, le Président Andry Nirina Rajoelina, a annoncé la mise en place de cimetières communs pour les personnes décédées de la covid 19, connue sous la dénomination de « cimetière de la solidarité ». Ils seront construits dans chaque district. S'agissant de la région Analamanga, ces cimetières seront à Mandrosoa Ambohidratrimo et Sabotsy Ambatofotsy. Toutefois, il convient de souligner que les mesures d'inhumation restent

inchangées : à effectuer le jour même du décès et une assistance limitée à 10 personnes. A titre de rappel, la Commune Urbaine d'Antananarivo (CUA) a sorti une note portant sur la nouvelle organisation en vigueur pour l'enterrement d'une personne décédée de la covid 19. Ainsi, pour sortir de la région Analamanga, quatre documents sont requis, entre autres la constatation de décès, le certificat médical de non covid, le permis d'inhumation ainsi qu'une autorisation d'enterrement en dehors d'Antananarivo. Pour ce qui est du certificat de non covid, il est à retirer auprès du Bureau municipal d'hygiène (BMH) à Isotry (19/04/2021).

- **Des contrefaçons de gels désinfectants sur le marché.** La société Malgache de Propreté (SOMAPRO), produisant la marque « Impec » est victime de contrefaçon. En cette période d'Etat d'urgence sanitaire, les contrefacteurs optent plus particulièrement pour les gels désinfectants. Un responsable de cette société, a ainsi indiqué que : « cela fait maintenant deux semaines que nous avons remarqué la mise en vente des produits contrefaits de nos gels désinfectants sur le marché. L'entreprise a connu une légère rupture de stock durant cette période à cause du retard de l'arrivée des matières premières. Certaines personnes ont profité de cette situation pour tromper nos clients. Pour faire la différence entre le vrai et le faux, il faut observer le flacon qui n'est pas du tout le nôtre ». Il est à noter que le contenu de ces contrefaçons n'est qu'habituellement de l'eau savonneuse et non du gel hydroalcoolique. Aucune protection contre les virus et les microbes n'est possible (14/04/2021).
- **Cimetière à Sabotsin'Ambatofotsy : contestations des riverains.** Certains membres du fokonolona ont manifesté leur désaccord par rapport à la mise en place d'un cimetière de solidarité à Sabotsin'Ambatofotsy, le 20 avril dernier. Un représentant du fokonolona a déclaré en ce sens : « Nous n'accepterons jamais la mise en place de ce cimetière près de chez nous. Une lettre de doléance sera envoyée au président Andry Rajoelina et on espère qu'il considèrera notre demande. En attendant, nous installerons un barrage pour éviter toute tentative d'enterrement ici ». Pour l'heure, l'Etat n'a pas encore sorti une nouvelle décision (21/04/2021).

2.1.2 Le traitement de la gouvernance, transparence, redevabilité sociale, Lutte contre la corruption

Les informations diffusées traitent-elles de la Transparence, Redevabilité Sociale (TRS) et de la Lutte contre la corruption (LCC) ?

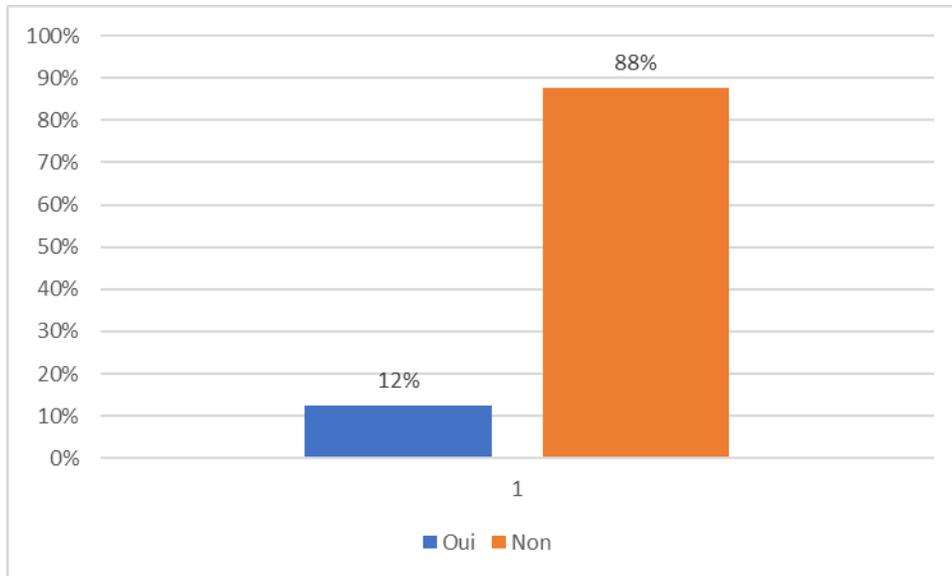


Figure 3 : Traitement de la gouvernance, de la transparence et de la redevabilité sociale (Mois de mars 2021)

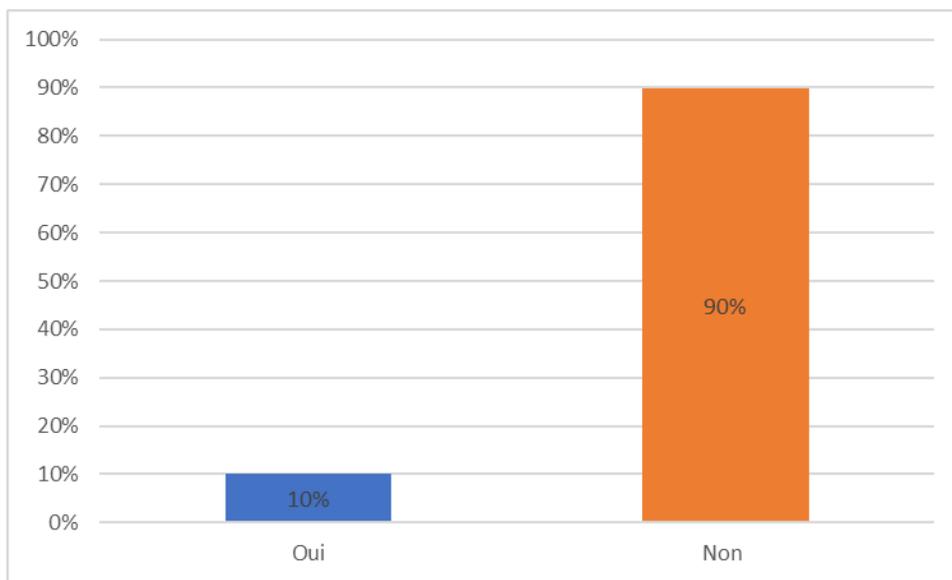


Figure 4 : Traitement de la gouvernance, de la transparence et de la redevabilité sociale (Mois d'avril 2021)

Parmi les données collectées, 10 % traitent du volet gouvernance et TRS. Les actions menées doivent être orienté vers davantage de transparence et de redevabilité sociale. Parmi les données relevées, ayant trait à ce volet, on peut citer notamment :

- **Fermeture des frontières aux passagers étrangers.** D'après la déclaration du conseil des ministres du mercredi 21 avril 2021 : « La Grande île ne recevra plus de passagers en provenance de l'étranger d'où qu'ils viennent ». Cette mesure a été décidé par les autorités malgaches « afin de protéger les malgaches d'une éventuelle entrée à Madagascar d'autres variants de la covid 19 qui commencent à sévir à l'extérieur ». Toujours, selon le compte-rendu du conseil des ministres : «

le voyage retour des étrangers vers leurs pays d'origine reste autorisé ». Les vols de rapatriement sont donc de nouveau autorisés (21/04/2021).

- **Le BNGRC : unique dépôt officiel pour les dons dans cadre de la covid 19.** Pour une meilleure transparence dans la gestion des aides et dons pour la lutte contre la covid 19, l'Etat malagasy a pris la décision de désigner le Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes (BNGRC) comme dépôt officiel des aides et dons en marge des « tolo-tanana » en cette période de crise sanitaire. Le directeur général du BNGRC, le général Elack Olivier Andrianjaka, a indiqué en ce sens que : « Les gens ou encore les donateurs ne savent pas trop ou est-ce qu'il faut déposer les dons dans le cadre de la lutte contre la covid 19. L'Etat a décidé que ces dons sont désormais à déposer auprès du BNGRC ». Cette initiative devrait faciliter le suivi et le dispatch de ces aides et dons (13/04/2021).
- **Fonds Monétaire International : allègement de dettes.** A travers son fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (CCRT), le FMI a prolongé son dispositif d'allègement de la dette. Madagascar fait partie des 29 pays bénéficiaires de ce fonds. Le CCRT du FMI octroie des subventions aux pays bénéficiaires pour alléger le service de leur dette durant des catastrophes ou crises sanitaires aux conséquences désastreuses à l'instar de la pandémie de covid 19. Ce soutien financier a pour objectif « de libérer les ressources des pays bénéficiaires afin de leur permettre d'accroître les dépenses sociales, sanitaire et économique en réponse à la crise de la covid 19 ». Il a été lancé en avril 2020 et se terminera le 15 octobre 2021. Dans un communiqué du FMI, cette institution a précisé que « La fiducie accorde des subventions pour payer le service de la dette due au FMI aux pays membres à faible revenu éligibles qui sont touchés par les catastrophes naturelles les plus catastrophiques ou qui font face à des catastrophes de santé publique, telles que des épidémies ou des pandémies mondiales » (09/04/2021).
- **Déclaration de patrimoine : une trentaine de députés aux abonnés absents.** En application du droit positif malagasy, les parlementaires ont pour obligation de faire leurs déclarations de patrimoine auprès de la HCC, trois mois après leur prise de fonction. A ce jour, une trentaine de députés ne se sont pas encore acquittés de cette obligation légale (07/04/2021).
- **Installation des nouveaux membres de la HCC.** Les nouveaux membres de la HCC prendront leur fonction à compter du jeudi 8 avril 2021. Il s'agit notamment de Volonirina Christiane Rakotobe Andriamarojaona, Rondro Lucette Rahelimanantsoa et Ranaivo Fidèle Mbalo (quota présidentiel), Georges Merlin Rasolo Nandrasana et William Noelson (Assemblée nationale), Antonia Raverohanitrambolatiany Rakotoniaina et Rojoniaina Ranaivoson Andriamaholy (Sénat) ainsi que Florent Rakotoarisoa et Germaine Bakoly Razanoarisoa Ratovonelinjafy (CSM) (08/04/2021).
- **Haute Cour Constitutionnelle (HCC) : les membres sont au complet.** Avec la nomination du quota présidentiel, les membres de la Haute Cour Constitutionnelle sont au complet avec cinq femmes et quatre hommes. Les trois nouveaux membres relevant du quota présidentiel sont la magistrate de l'ordre financier Rondro Lucette Rahelimanantsoa, secrétaire général du gouvernement, la magistrate de l'ordre judiciaire Vololonirina Christiane Rakotobe, avocat général à la Cour de cassation et Ranaivo Fidèle Mbalo, président du TPI d'Antsiranana. La plupart des magistrats élus

dans cette haute institution sont considérés proches du régime, notamment les Florent Rakotoarisoa, Rojoniaina Ranaivoson, Georges Merlin Rasolo Nandrasana (02/04/2021).

- **HCC : modification du règlement intérieur par les Hauts conseillers.** Censé se tenir 8 jours après suivant l'installation des hauts conseillers, l'élection du président de la HCC n'a pu être réalisée en l'absence de deux membres de ladite Cour. Aussi, les nouveaux membres de la HCC ont décidé d'apporter des modifications à leur règlement intérieur afin de permettre l'élection du président dans les 21 jours. Il est ainsi visible sur le site web de la Cour d'Ambohidahy que : « Compte tenu de l'urgence sanitaire décrétée sur l'étendue du territoire national, d'une part et de l'impossibilité pour deux membres de la Cour de céans d'être présents pour des motifs liés à leur état de santé, d'autre part, il s'avère nécessaire de modifier certaines dispositions de la délibération n°07-HCC/DB du 19 décembre 2016 portant révision du Règlement Intérieur de la Haute cour constitutionnelle ». Ainsi, le nouvel article 12 dudit texte prévoit désormais que : « Dans les 21 jours suivant l'installation de la Haute cour constitutionnelle, le doyen d'âge des hauts conseillers convoque les membres de la Haute cour pour élire le président ». Une décision motivée par l'absence de deux membres, à savoir Florent Rakotoarisoa et Nelson William. En outre, l'article 14 du règlement intérieur a fait également l'objet de modification comme suit : « L'élection a lieu en présence des Hauts conseillers à la Haute Cour à la majorité absolue des membres votants ». Ce qui est tout à fait opposé à l'ancienne disposition qui exigeait une élection en présence des neuf hauts conseillers à la majorité absolue des membres présents et votants. Enfin, toute délibération peut se faire avec au moins 6 membres de la HCC, sous la présidence du président ou du haut conseiller doyen présent et non plus du haut conseiller doyen en cas d'empêchement de ce dernier, en application du nouvel article 11 du règlement intérieur (15/04/2021).
- **Blanchiment de capitaux : les problèmes du SAMIFIN et des tribunaux.** A l'occasion de la finalisation du processus d'évaluation des risques de blanchiment des capitaux au regard du financement du terrorisme international, le Service de Renseignement Financier de Madagascar, sous l'égide du PNUD a confirmé sa volonté de combattre ce fléau à l'échelle planétaire. La difficulté réside dans le volet répression judiciaire en vue d'obtenir la saisie et la confiscation des produits du crime. A titre de rappel, les dossiers établis par le SAMIFIN sur le commerce illicite des bois de rose ont été transmis aux autorités judiciaires compétentes. A ce jour, lesdits dossiers restent sans suite auprès de ces juridictions. Face à la corruption qui gangrène le système judiciaire, les parrains et les trafiquants échappent à la justice, et ce sont les boucs émissaires et les hommes de main qui sont condamnés. A ce stade, il y a lieu de revoir les textes régissant les rapports entre le SAMIFIN et les tribunaux afin de concrétiser la lutte contre le blanchiment de capitaux en général et le dépistage des financements douteux (07/04/2021).
- **Tarifs optima : application repoussée au mois de juillet.** Au cours de la présentation par la Jirama de son nouveau format de facture, cette société d'Etat a informé le grand public que l'application du tarif optima serait effective à partir du mois de juillet 2021. Début mois de mars, le président du conseil d'administration de la Jirama, Solo Andriamanampisoa, a annoncé que la société d'Etat allait faire une proposition tarifaire intermédiaire face aux problèmes relevés dans la mise en œuvre du Tarif optima. Ladite proposition serait en vigueur à partir de ce 1er mai 2021 après aval des PTF et du gouvernement malagasy (17/04/2021).

- Base Toliara - CRAAD-OI et Collectif Tany : proposition d'un débat public.** Par un communiqué en date du 15 avril 2021, le Centre de Recherches et d'Appui pour les Alternatives de Développement Océan-Indien (CRAAD-OI), et le Collectif pour la défense des terres malgaches (Tany), lance des critiques ouvertes à l'endroit d'un sénateur qui défend la reprise de Base Toliara. Comme argumentaire, ces OSCs arguent que ce projet va expulser des milliers de personnes sur leurs terres. Deux courants d'idées s'opposent dans cette affaire. D'un côté, ceux qui voient en Base Toliara, une opportunité de développement de la région Atsimo Andrefana voire même de l'ensemble du pays, et de l'autre, ceux qui prônent le droit à la participation des populations locales dans tout projet d'investissement les concernant. Pour trancher, certains observateurs soulèvent l'organisation d'un débat public télévisé entre les différentes parties (16/04/2021).

2.1.3 Le ton et la qualité

Le ton pris par les médias est-il neutre, rassurant et incitant à la cohésion/ à l'entraide ou haineux et incitant aux conflits ?

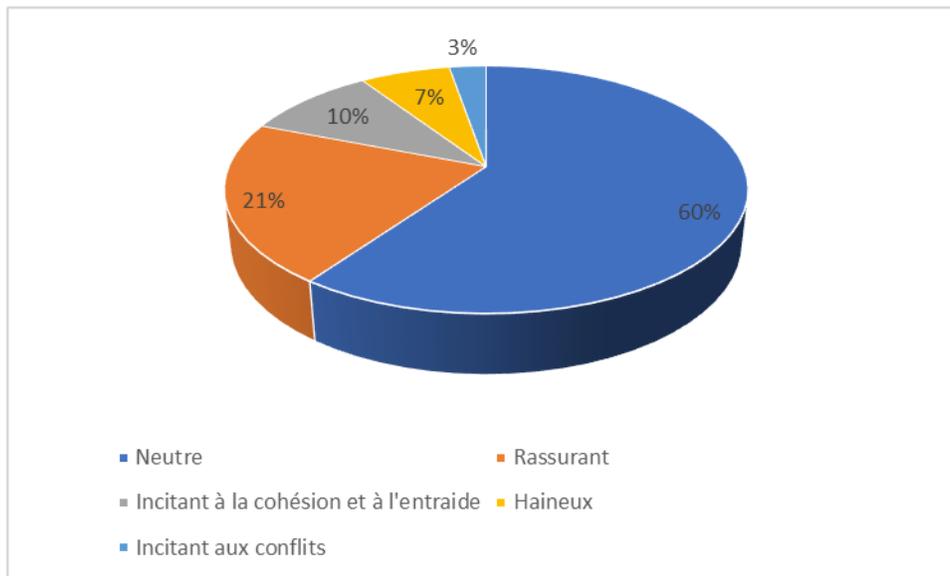


Figure 5 : Le ton et la qualité (Mois de mars 2021)

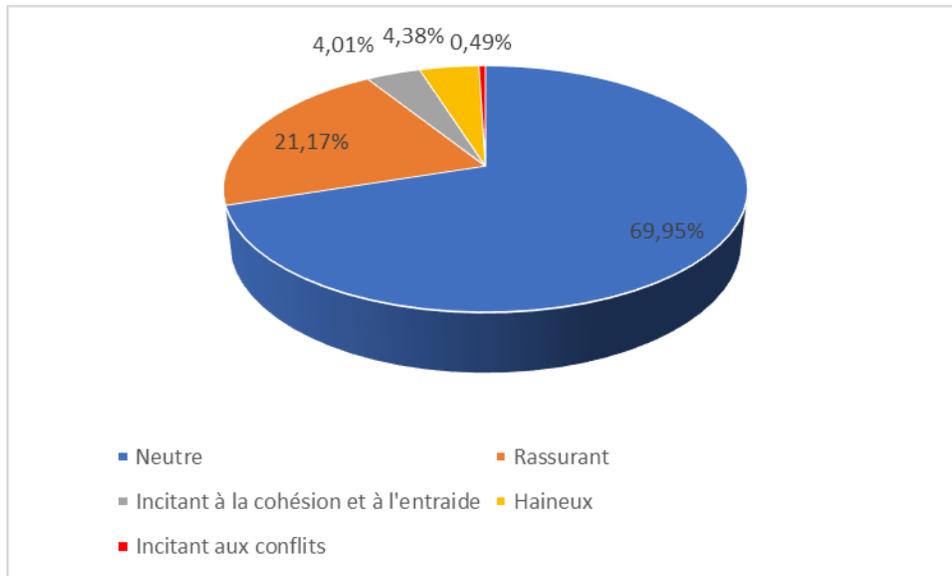


Figure 6 : Le ton et la qualité (Mois d'avril 2021)

Le professionnel des médias adopte un ton neutre vis-à-vis du public (69,95 %). Les stations Tv et radios n'adoptent pas le même procédé dans la transmission d'informations au public. Le discours de ces professionnels diffère tant sur la qualité et le ton pris par le média pour informer la population. Par rapport au contexte sanitaire qui prévaut actuellement, cette démarche du journaliste est louable et vivement encouragée à l'avenir même hors contexte de covid 19. La neutralité doit être le mot d'ordre des médias Tv, radios, écrites ou en ligne.

2.1.4 La tentative de recouplement par le journaliste

Dans le cadre de son investigation, le journaliste a-t-il adopté une approche contradictoire, en recherchant l'avis de toutes les parties concernées ? En d'autres termes, y-a-t-il eu recouplement ?

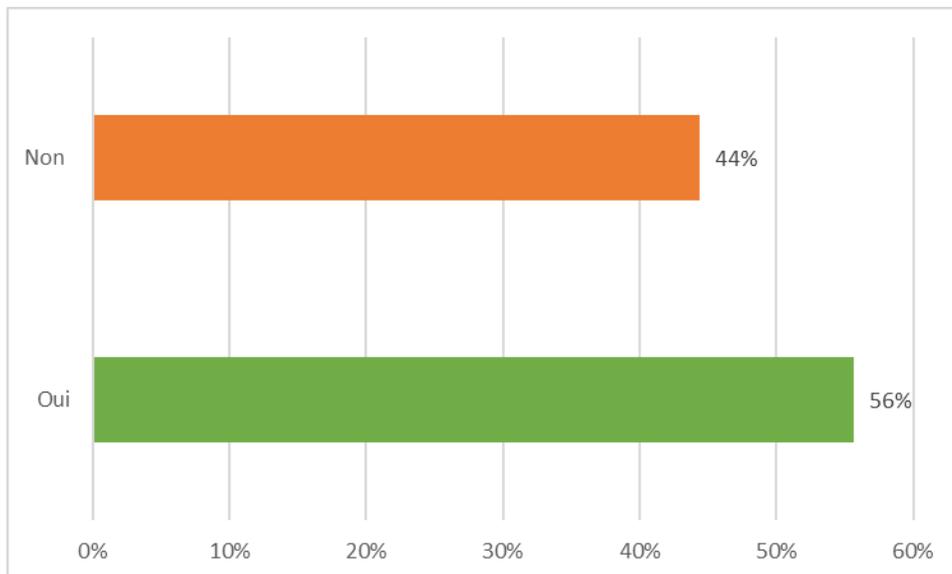


Figure 7 : Tentative de recouplement (Mois de mars 2021)

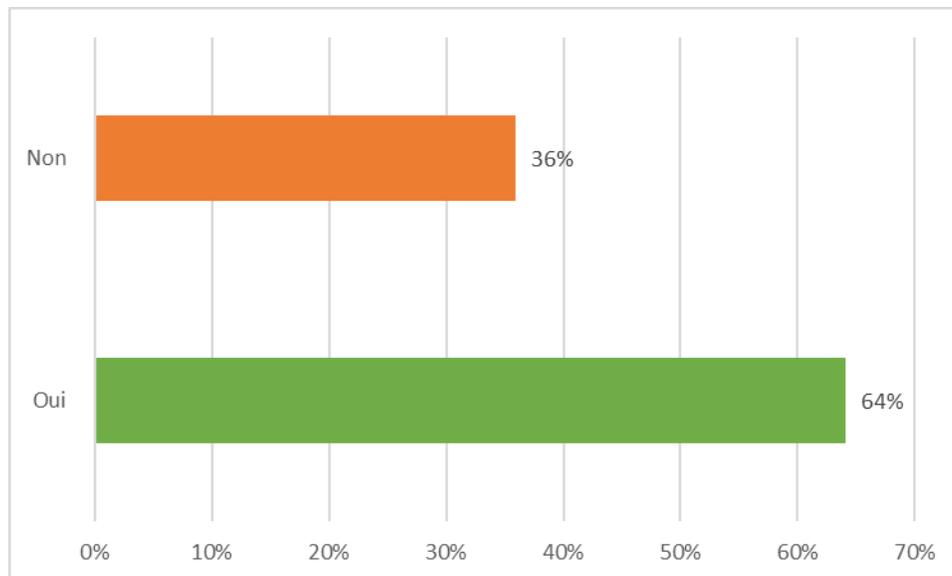


Figure 8 : Tentative de recoupement (Mois d'avril 2021)

Les données relevées font état d'une tentative de recoupement par le journaliste à hauteur de 64 %. Le recoupement est à la base de toute information fiable et de qualité. Il s'agit de savoir dans quelle mesure les médias Tv et radios ont tenté de recouper les informations reçues. Sur les données collectées, 64 % ont été recoupées par le journaliste. Ce score est en hausse par rapport au mois de mars. Cette démarche du professionnel des médias est vivement encouragée à l'avenir, surtout en ces temps de crise sanitaire afin de parvenir à des informations fiables et de qualité pour le public. Le professionnel des médias est donc invité à poursuivre cette démarche de recoupement des informations à l'avenir.

2.1.5 Les sources d'informations

Quelles sont les sources d'informations des professionnels des médias ?

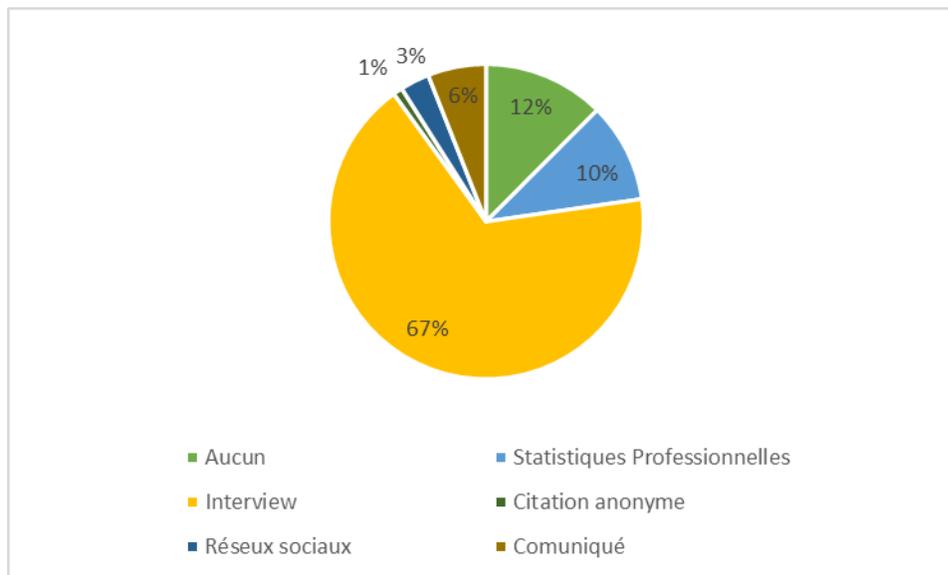


Figure 9 : Les sources d'informations (Mois de mars 2021)

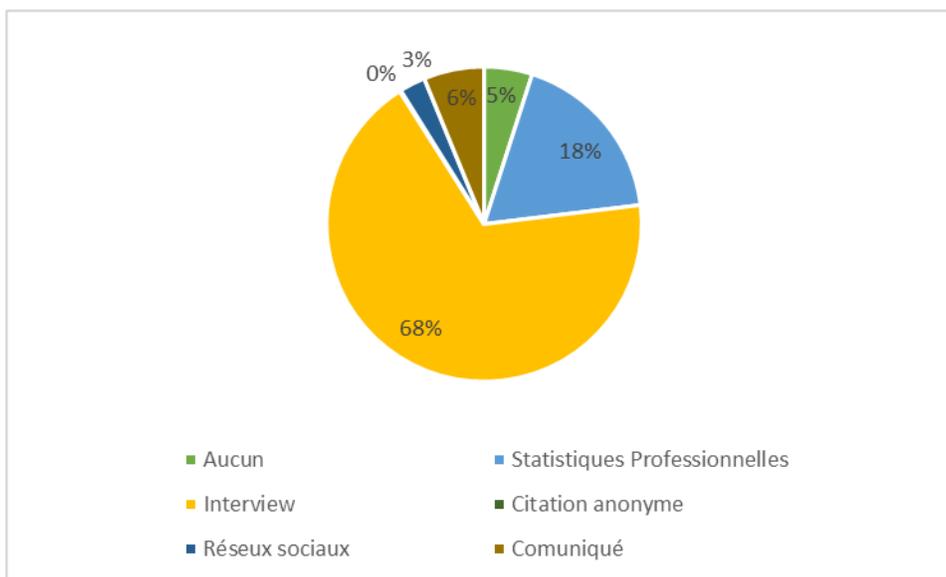


Figure 10 : Les sources d'informations (Mois d'avril 2021)

Les médias optent majoritairement pour l'interview comme source principale des informations (68 %). Ce résultat permet de dire que le journaliste privilégie davantage les interviews comme source d'informations par rapport aux autres sources possibles, la raison tient sans doute au fait que ces professionnels ont une préférence pour approcher directement les personnes concernées dans le cadre de leur investigation.

2.1.6 La catégorie de personnes interviewées

Quelles sont les catégories de personnes interviewées ?

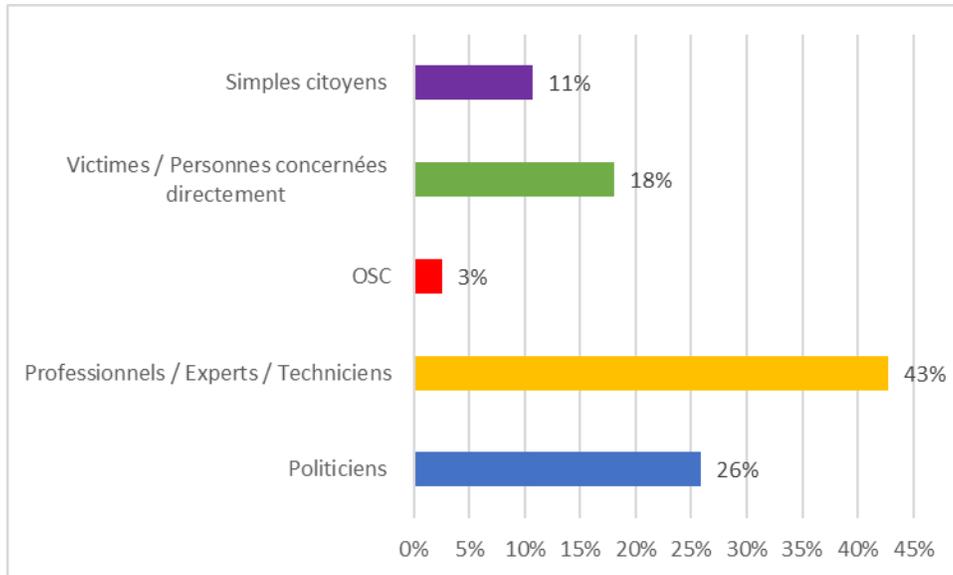


Figure 11 : La catégorie des personnes interviewées (Mois de mars 2021)

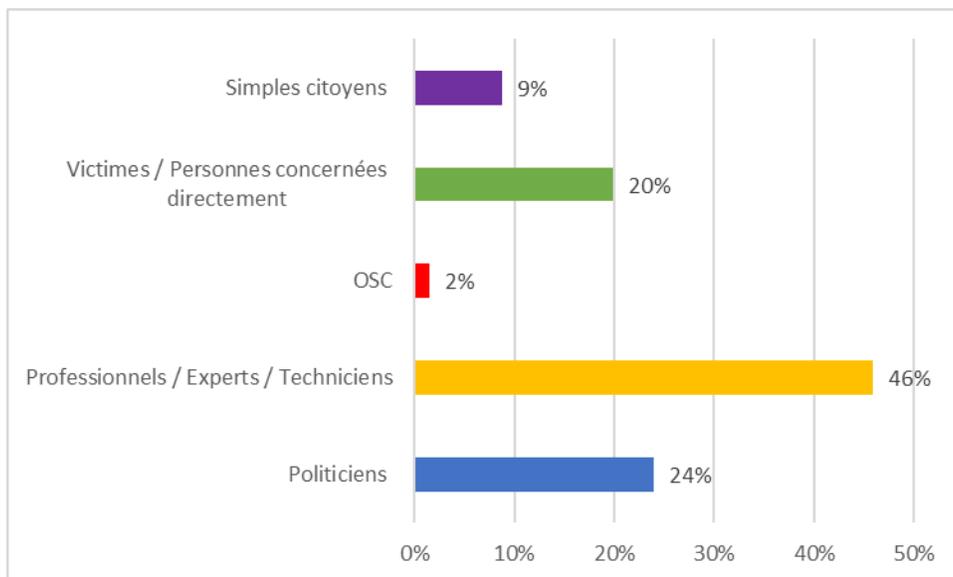


Figure 12 : La catégorie des personnes interviewées (Mois d'avril 2021)

A l'instar du mois passé, les professionnels / experts / techniciens sont les principaux interviewés par les médias (46 %). Ce score reflète fidèlement la situation sanitaire actuelle à Madagascar.

2.1.7 La présence de message à caractère politique

Les informations transmises au public font-elles état de message à caractère politique ?

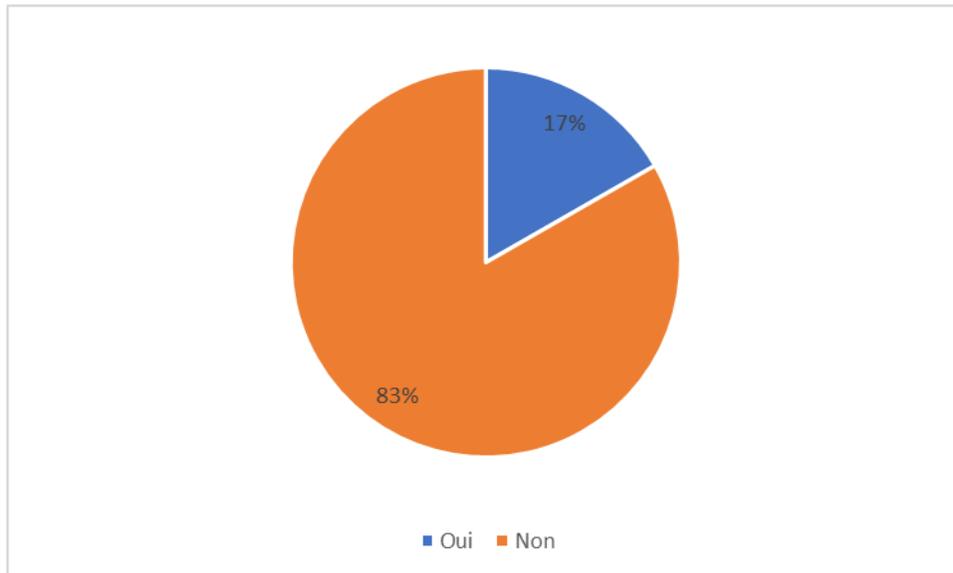


Figure 13 : La présence de message à caractère politique (Mois de mars 2021)

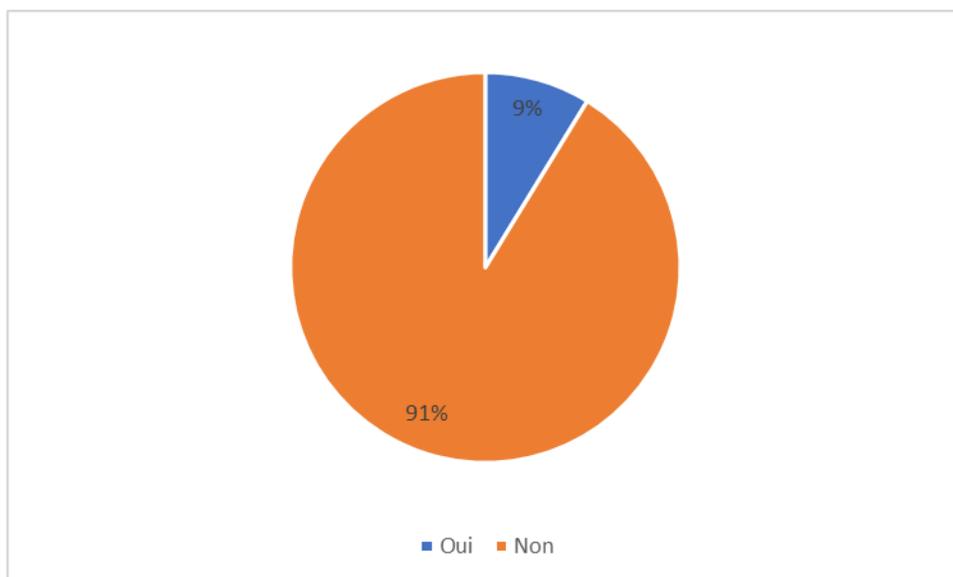


Figure 14 : La présence de message à caractère politique (Mois d'avril 2021)

Ce mois d'avril a été marquée par une tendance à la baisse de la politisation des informations (9 %). Parmi les informations ayant trait à la politique, on peut relever les sujets suivants :

- **OSCs : l'indépendance de la justice « un vain mot ».** Selon les Organisations de la société civile, la lettre du 8 avril 2021 faite par le ministre de la justice ayant pour objet de suspendre l'arrêt du Conseil d'Etat n°117/EL du 30 mars 2021, constitue une ingérence pure et simple du pouvoir exécutif dans le pouvoir judiciaire. Dans son communiqué, les OSCs rappellent que le président de la république est le garant de l'indépendance de la justice et que les décisions du conseil d'Etat en matière contentieux électoral n'est pas susceptible de voie de recours conformément aux dispositions de la loi 2018-008 relative au régime général des élections et des référendums. Sans compter que d'après la société civile : « une simple lettre du ministère de la justice ne peut avoir pour effet la suspension de l'exécution d'un arrêt du conseil d'Etat ». Pour les OSCs, le ministre de la justice actuel a violé le principe de la séparation des pouvoirs et passé outre l'autorité de la chose jugée. La société civile appelle ainsi les autorités juridictionnelles à défendre le principe de l'Etat de droit. En somme, ils sont 12 organisations de la société civile à avoir signé la déclaration en date du 10 avril 2021 dénonçant la lettre du Ministre de la justice (12/04/2021).
- **Nosy-Be : annulation des communales de 2019 par le Conseil d'Etat.** Une décision du Conseil d'Etat a annulé les résultats des communales de 2019 à Nosy-Be, au profit d'un candidat classé troisième, crédité seulement de 5,11 % des voix. Cette juridiction a modifié le résultat en annulant presque toutes les voix au niveau des bureaux de vote pour cause d'irrégularités et d'anomalies. En fin de compte, le maire élu avec 5 222 voix, soit 52,63 % n'est crédité que de 107 voix, soit 8,67 % des suffrages exprimés. Une affaire à suivre de près (07/04/2021).
- **Développement et covid 19 : Madagascar demande l'effacement de la dette des pays vulnérables.** Une réunion virtuelle sur le suivi du financement, initiée et organisée par les Nations unies se tient actuellement avec la participation de Madagascar. Ce sommet a pour objectif « de trouver des solutions pour financer la réalisation de l'Agenda 2030, la mise en œuvre des actions inscrites au programme d'Addis-Abeba, mais également de promouvoir le partage d'expériences sur les initiatives nationales, régionales et mondiales de financement des Objectifs de développement durable (ODD) ». La partie malagasy a été représentée ce lundi par le ministre des affaires étrangères, le Dr Liva Tehindrazanarivelo. Durant son allocution, le MAE a invité les PTF « à s'accorder sur l'effacement total ou partiel de la dette au lieu d'un moratoire ». Il a ainsi rappelé que cette mesure devrait permettre au pays de dégager plus d'espace budgétaire afin de soutenir le développement national. Le MAE a sollicité, par la même occasion, des PTF une augmentation des allocations des banques de développement et les aides publiques au développement. Une position du MAE qui vient renforcer les déclarations du président de la république, Andry Rajoelina, l'année dernière lors de la conférence virtuelle des Nations unies sur le financement dans le contexte de la covid 19 et post-covid 19 : « De même, nous plaidons pour un renforcement à l'accès au financement concessionnel pour permettre à ces pays d'avancer plus rapidement dans leurs objectifs de développement » (14/04/2021).
- **Ministère de la Communication et de la Culture : suspension des émissions politiques.** Il s'agit d'une décision interministérielle en date du 22 avril 2021, elle porte sur la suspension des manifestations publiques et des émissions politiques dans les médias. Selon les explications apportées par les départements responsables, cette décision exceptionnelle intervient en application de certaines dispositions du décret sur l'état d'urgence sanitaire. En ce qui concerne

l'interdiction de manifester, les autorités justifient cette mesure face à l'incitation de certains politiciens à des manifestations de rue, en l'occurrence l'émission « Miara-manonja ». En outre, les attroupements et rassemblements constituent des vecteurs de propagation de la covid 19 (26/04/2021).

- **Des émissions autorisées à reprendre.** Suite à la demande de révision des mesures prises par le gouvernement par rapport à certaines émissions radiophoniques et télévisées susceptibles de troubler l'ordre public, la ministre de la communication et de la culture, Lalatiana Rakotondrazafy Andriantogarivo, a rencontré des responsables des médias privées, le 26 avril 2021 à Nanisana. Après concertation avec les autres ministres signataires de la décision interministérielle, la mesure sera revue. La MCC a affirmé que « le gouvernement n'a pas l'intention de museler la presse. Au contraire, il a toujours milité pour la liberté (...). C'est dans cet état d'esprit qu'on a pris cette décision interministérielle afin de rappeler que nous sommes dans un état d'urgence sanitaire, conformément aux textes en vigueur ». A noter que la société civile condamne définitivement ladite décision, et crie à une atteinte à la liberté d'expression (27/04/2021).
- **Secrétariat général du gouvernement : nomination de Indriamanga Miadatsanta.** La passation de service s'est tenue, le 20 avril 2021 au Palais de Mahazoarivo. Magistrat de carrière, le nouveau numéro 2 de la primature, a déjà occupé des postes de responsabilités au sein de l'administration, entre autres le secrétariat général du ministère de l'environnement et du développement durable en 2019, après avoir été DG de l'ENMG pendant une année (21/04/2021).
- **Ministère de la justice (MinJus) : nomination d'un nouveau SG.** Suite à la nomination d'Imbiki Herilaza en tant que sénateur de Madagascar le 18 janvier dernier, le poste de Secrétaire Général est resté vacant jusqu'à mercredi dernier. En effet, Gabrielle Ain'Harimanga Raby Savatsarah, a été nommée SG en conseil des ministres. Elle est magistrat de l'ordre administratif, et a occupé le poste de Directeur de cabinet du ministère de la justice avant sa nomination. Le rôle du SG consiste, en principe à seconder le ministre dans l'exercice de ses attributions et à assurer la coordination de l'administration générale du ministère. Le secrétariat du ministère de la justice comprend une Direction générale des Affaires Judiciaires, des Etudes et des Réformes ; une Direction Générale des Programmes et des Ressources ; une Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire ainsi qu'un Service des Affaires Générale et Contentieux (02/04/2021).
- **Lutte contre la covid 19 : la Russie s'engage à soutenir Madagascar.** A l'occasion de sa visite de courtoisie au président du sénat, le nouvel ambassadeur de la fédération de Russie, Andreev Andrey Vladimirovich a réaffirmé l'engagement de la Russie à soutenir Madagascar face à la situation difficile qui prévaut actuellement. Il a ainsi déclaré que : « Le sénat de Madagascar et le Conseil d'assemblée fédérale de la Fédération de Russie vont collaborer ensemble afin de renforcer davantage les relations existantes entre Madagascar et la Russie depuis 1972 et s'étendant sur divers domaines économiques et diplomatiques. En outre, celle-ci confirme sa volonté d'accorder une aide nécessaire à la Grande île dans la lutte contre la pandémie de covid 19 ». La Russie se dit prête à aider Madagascar en proposant divers projets tenant compte des besoins locaux afin de permettre une meilleure riposte face cet ennemi invisible mondial. Elle est

également intéressée à investir dans les domaines de la mine et de la pêche ainsi que la transformation agro-alimentaire (24/04/2021).

2.1.8 La présence de message de sensibilisation aux gestes barrières

Les informations transmises au public font-elles état de message de sensibilisation aux gestes barrières ?

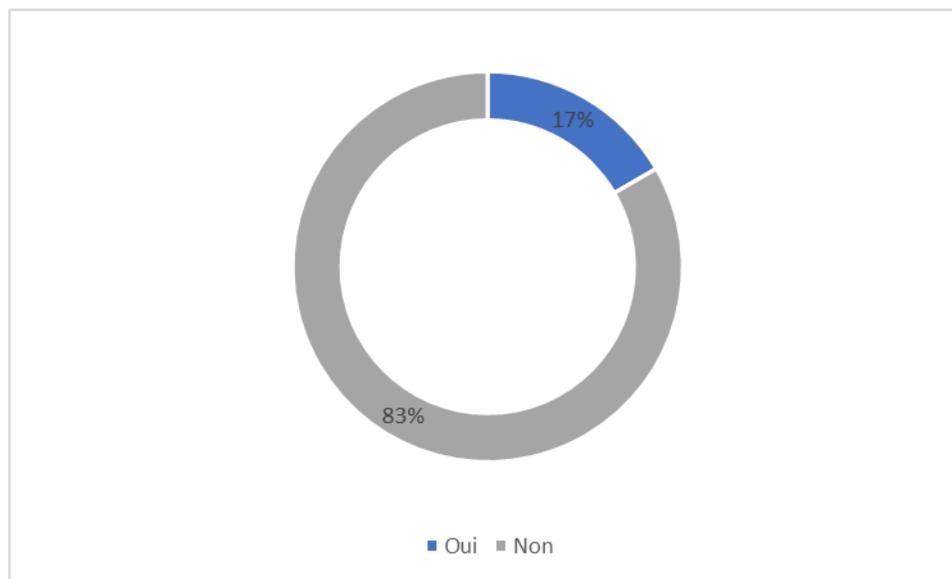


Figure 15 : La présence de message de sensibilisation aux gestes barrières (Mois de mars 2021)

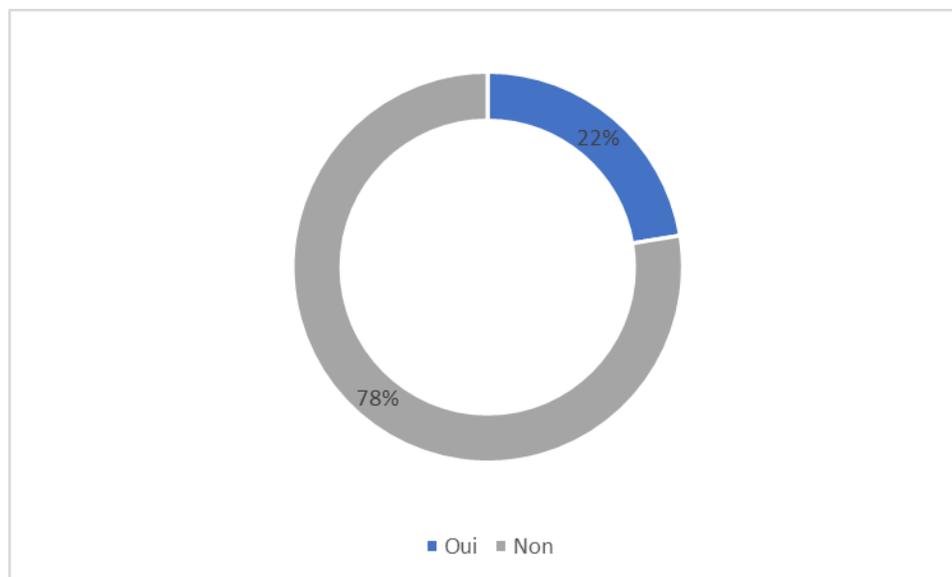


Figure 16 : La présence de message de sensibilisation aux gestes barrières (Mois d'avril 2021)

La sensibilisation au respect des gestes barrières est en légère hausse au cours de ce mois (22 %). Cette situation s'explique sans doute par la recrudescence des cas de covid 19 durant ce mois.

En tout état de cause, les médias Tv et Radios, en ligne ou sur papier sont encouragées à continuer dans ce sens.

2.1.9 Formats de la couverture ventilés par médias TV/Radio

Par rapport au format choisi (reportage, off plateau, interview balancée), quelle catégorie de sujet se trouve au sommet de la hiérarchie pour le journaliste ?

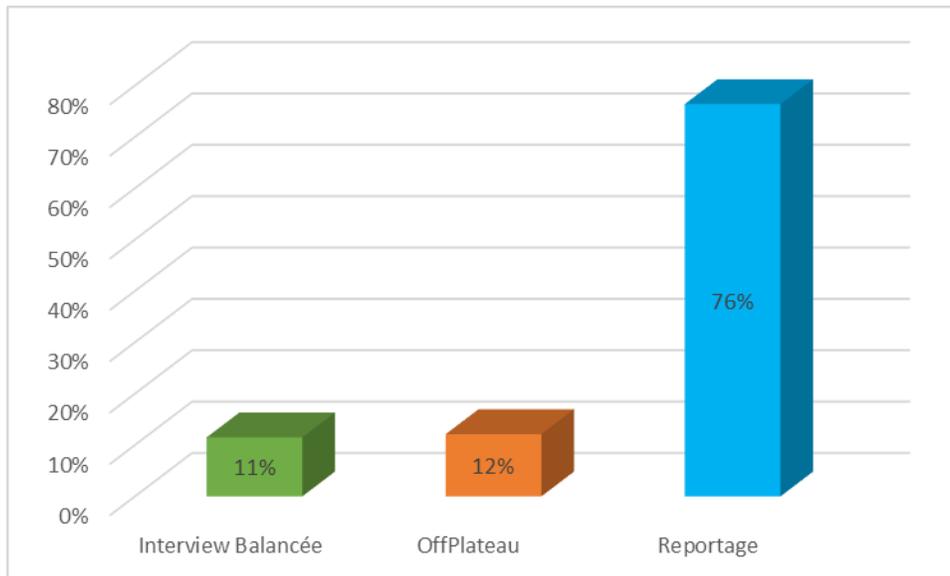


Figure 17 : Formats de la couverture ventilés par médias TV/Radio (Mois de mars 2021)

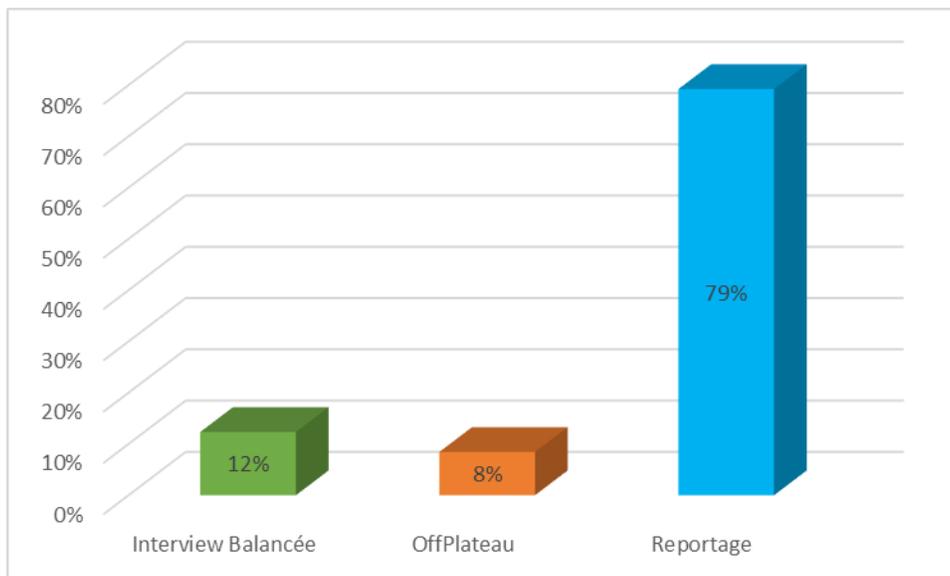


Figure 18 : Formats de la couverture ventilés par médias TV /Radio (Mois d'avril 2021)

Le format « reportage » est privilégié par le professionnel des médias dans sa transmission des informations au public (79 %). Il s'agit de donner des renseignements sur le format choisi par le journaliste comme canal de transmission des informations au public. Il nous permet de cerner la

hiérarchie de sujets pour le journaliste, au sommet se trouve le format reportage avec un score de 79 %, suivi par l'interview équilibrée qui se chiffre à 12 % et enfin par l'Off Plateau à hauteur de 8 %.

3 Les Thèmes clés du mois

Depuis le début de la pandémie à Madagascar, quelques sujets clés ont animé les médias Tv, radios, presses écrites et en ligne. Cette rubrique entend exposer brièvement les impératifs à connaître sur ces quelques sujets « brûlants » dans la société. Dans ce monitoring du mois d'avril 2021, les thèmes tournent autour des sujets en lien direct / hors covid 19 :

3.1 Les Thèmes en lien avec la covid 19

3.1.1 L'Etat d'urgence sanitaire est de retour

Retour à l'Etat d'urgence sanitaire : Fermeture de 5 régions, rétablissement du couvre-feu. A l'occasion d'une émission spéciale samedi dernier, le président Andry Nirina Rajoelina, a annoncé plusieurs mesures dont la reprise de l'Etat d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire après consultations des trois chefs d'institution (Sénat, Assemblée nationale et Haute Cour Constitutionnelle). Un décret y afférant a été pris le 3 avril 2021, l'Etat d'urgence a été annoncé pour une durée de 15 jours. Pour l'heure, le reconfinement n'est pas à l'ordre du jour d'après le chef de l'Etat. Toutefois, ANR appelle à la conscientisation collective et au sens de la responsabilité individuelle. En effet, le bilan de la pandémie est significatif : 2953 nouveaux cas et 104 décès en deux semaines. Le nouveau variant sud-africain est plus meurtrier et se transmet plus rapidement. Il ne fait plus aucune distinction, et touche toutes les couches sociales et toutes les tranches d'âge. Andry Rajoelina a ainsi affirmé que la majorité des cas de forme graves traités dans les hôpitaux ont entre 30 à 50 ans. Parmi les mesures annoncées par le PRM, on peut citer : la fermeture de trois régions, autres que Nosy-Be et Boeny (fermées depuis deux semaines déjà). Il s'agit d'Analamanga, Antsinanana et Sava. Quant au couvre-feu, il est de retour au niveau de ces régions de 21h à 4h du matin. Autres mesures prises, c'est la fermeture de tous les établissements scolaires publics et privés, ainsi que des universités pour deux semaines ; le transport de marchandises est autorisé à circuler librement et à l'exception des véhicules transportant de malades, aucune autorisation spéciale n'est octroyée. Par ailleurs, les vols extérieurs au départ de Nosy-Be restent suspendus mais Tsaradia est autorisé à desservir les vols domestiques au niveau des régions non concernées par la fermeture. Enfin, les rassemblements de plus de 100 personnes sont interdits (06/04/2021).

3.1.2 Covid 19 : Près de 250 morts en un mois

Sur la période du 27 mars au 27 avril 2021, le coronavirus a tué près de 250 personnes contre 260 entre mars à décembre 2020 lors de la première vague de la pandémie à Madagascar. En un mois, le nombre de décès liés au coronavirus a fortement augmenté. Selon un responsable d'un CTC 19 : « La difficulté d'accès aux soins est la principale cause du décès. La capacité d'accueil des hôpitaux et des centres de pris en charge est très limitée. L'automédication est un autre facteur de décès. On doit gérer les complications des médicaments que le malade a pris par sa propre initiative, chez lui, en plus du coronavirus ». S'ajoute à cela, le retard de traitement qui aboutit souvent au décès du malade (29/04/2021).

3.1.3 Bilan du coronavirus : un record de 700 nouveaux cas

D'après le bilan épidémiologique du 22 avril 2021, 397 patients de forme graves ont été recensés. Il s'agit d'un record depuis le début de la pandémie. Le variant sud-africain est plus mortel, et les formes graves ne se limitent plus aux personnes vulnérables mais touchent également les jeunes sans comorbidités. Ainsi, le centre régional de commandement opérationnel (CRCO) Diana a rapporté qu'un homme de 44 ans, sans comorbidité, a succombé au coronavirus dans cette région. A la date du 22 avril 2021, 706

nouveaux cas de covid 19 ont été relevé sur tout le territoire. A noter que le taux de positivité est de 37 % à la même date (24/04/2021).

3.1.4 Engagement de Madagascar à l'initiative Covax

Madagascar s'est engagé à l'initiative Covax. Selon un communiqué du conseil du gouvernement en date du 7 avril 2021, Madagascar a donné son accord pour adhérer à l'initiative covax. Plus de 180 pays participent à ce mécanisme dans le monde. Covax de Gavi entend permettre aux pays en voie de développement d'accéder aux vaccins anti-covid 19. Covax se présente comme une issue pour mettre fin à la phase aiguë de la pandémie (10/04/2021).

3.1.5 Gratuité des vaccins anti-covid 19

Date d'arrivée prévue début mai, les vaccins anti-covid seront « gratuits », d'après le ministère de la santé publique. Les personnes prioritaires sont les agents de santé, les groupes vulnérables et les forces de défense et de sécurité (FDS). Le premier groupe est composé des agents de santé et des FDS. Quant au second groupe, il comprend les personnes de plus de 60 ans, les personnes souffrant de comorbidités comme le diabète, l'hypertension artérielle, celles atteintes de maladies chroniques non transmissibles comme l'asthme, l'insuffisance rénale, les personnes en surpoids. A noter que ces personnes doivent présenter des pièces justificatives lors de l'inscription. La campagne de vaccination sera coordonnée par les scientifiques malagasy et le ministère de la santé publique ainsi que les PTF. En application du conseil des ministres en date du 28 avril 2021, l'Etat est la seule entité autorisée à passer des commandes de vaccin. Ainsi, le secteur privé ne peut vendre ni commander des vaccins. Par contre, les ambassades ont feu vert de l'Etat, sous réserve qu'elles assurent la surveillance de la santé de leurs agents, après vaccination (30/04/2021).

3.1.6 Trois catégories de personnes « prioritaires » pour la vaccination contre la covid 19

A l'occasion de son intervention lors de l'émission spéciale de samedi dernier, le président ANR annoncé l'adhésion de Madagascar à l'initiative Covax. Ce mécanisme a pour objectif d'assurer un accès mondial équitable aux vaccins contre la pandémie de la covid 19. D'après le chef d'Etat : « La décision a été prise suite à la consultation des membres de l'Académie nationale de médecine ». Selon le PRM, cette académie a donné son feu vert pour deux vaccins efficaces contre le variant sud-africain. Il a également souligné que le vaccin n'est pas obligatoire, chacun est libre se faire vacciner ou non (06/04/2021).

3.1.7 Traitement covid 19 : risque de pénurie de médicaments

Il est à noter une forte hausse de demande de médicaments inscrits dans le protocole de traitement de la covid 19 dans les pharmacies. Une pénurie est à craindre. Certains médicaments comme les fortifiants sont introuvables dans plusieurs pharmacies. Un responsable de vente a indiqué que « ce médicament est en rupture de stock jusqu'au fournisseur ». La population se ruent pour collecter et acheter des médicaments pour eux et leurs proches. Cette forte consommation n'était pas prévisible et cela crée une « tension d'approvisionnement ». Selon un grossiste pharmaceutique dans la capitale, le risque d'une rupture totale de stock en fortifiants, antibiotiques ou antipyrétiques est à écarter : « Des arrivages sont attendus pour la semaine prochaine ». Le Dr Tantely Rakotomalala, président de l'ordre des pharmaciens, a tenu à souligner que « même si les médicaments inscrits dans le protocole de soins ne sont pas disponibles, ils peuvent être remplacés par d'autres produits » (03/04/2021).

3.1.8 Traitement covid 19 : quid de l'automédication ?

Le conseil des ministres du 31 mars 2021 a indiqué que les pharmacies peuvent désormais vendre des médicaments de traitement des symptômes du coronavirus sans ordonnance. Une directive qui ne fait pas l'unanimité chez les pharmaciens. Des pharmaciens refusent catégoriquement de délivrer des médicaments sans prescription d'un médecin. Un responsable de vente d'une pharmacie a indiqué en ce sens que : « Les fortifiants, on peut les vendre sans ordonnance. Ce qui n'est pas le cas pour les antibiotiques. Des malades peuvent présenter une intolérance aux médicaments. Par ailleurs, la dose et la durée du traitement doivent être prescrite par un médecin, selon l'âge et l'état du malade. On ne peut pas prendre ces médicaments comme on le veut ». Face à cette vente libre de certains antibiotiques, les risques d'automédication sont élevés. S'ajoute à cela, la crainte d'une résistance aux antibiotiques. En effet, les professionnels de la santé indiquent que : « Ces antibiotiques ne seront plus efficaces si la dose nécessaire n'est pas respectée, si on les prend chaque fois qu'on ne sent pas bien, sans terminer le traitement » (02/04/2021).

3.1.9 Lutte contre la covid 19 : création de fosses communes

Devant la hausse du nombre de décès liés à la covid 19, le gouvernement a décidé de prendre de nouvelles mesures dont la création de fosses communes et l'enterrement des dépouilles sans délais ni conditions. Le recours aux fosses communes, même de façon temporaire, restent mal acceptées par l'opinion. En effet, il est admis chez le malagasy que les fosses communes sont réservées aux indigents, aux inconnus sans famille ou rejetés par la communauté. Pour certains conservateurs, les fosses communes se présentent comme un manquement aux us et coutumes, pouvant aboutir à une malédiction des ancêtres. Nonobstant cet état de fait, il y a lieu de rappeler l'adage « A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles ». Cette décision de l'Etat entend limiter au maximum la transmission du virus par les déplacements funéraires (30/04/2021).

3.1.10 Traitement covid 19 : concurrence entre ED1 et CVO +

Au cours de ce mois, deux remèdes issus de la médecine et pharmacopée traditionnelles malagasy sont présentes sur le marché du traitement du coronavirus. Il s'agit notamment du CVO+ et de l'ED1. L'un bénéficie du soutien de l'Etat, tandis que l'autre est vanté par une clientèle conquise. Rappelons que le CVO+ est un produit issu de la société Pharmalagasy, selon certains : « en plus du renforcement des défenses immunitaires et le traitement préventif des infections virales, la gélule CVO+ est aussi un médicament qui pourra être utilisé dans le traitement de la bilharziose, de la dengue, de la diarrhée ainsi que des douleurs menstruelles ». S'agissant de l'ED1, tirant son nom de son père fondateur, le Dr Edmond Rakotomalala, ce produit est un remède traditionnel amélioré. Certains internautes ont fait des témoignages sur son efficacité et ses vertus. De son côté, le ministère de la santé publique a invité le Dr Edmond R. à entamer les démarches administratives nécessaires pour protéger la marque (13/04/2021).

3.1.11 Un contrat d'un an proposé par l'Etat aux médecins et paramédicaux

Selon le Professeur Hanitrana Jean Louis Rakotovoao, ministre de la santé publique, l'Etat entend assurer une meilleure prise en charge des malades atteints de la covid 19 et créer des emplois pour les médecins et paramédicaux qui n'ont pas de travail. Ce contrat d'une année permettra de réduire le chômage à Madagascar, a-t-il ajouté. Parmi les personnes sollicitées, on peut citer les médecins retraités et les jeunes médecins diplômés en attente d'un poste, soit dans la fonction publique, soit ailleurs. Le salaire proposé serait le même que celui des fonctionnaires. Le ministre de la santé, d'indiquer que « les contractuels covid

19 » bénéficieront d'indemnités spécifiques à titre de motivation. Conformément à l'annonce du conseil des ministres, les professionnels intéressés sont invités à approcher le cabinet du ministère de la santé. D'après le président du syndicat des infirmiers et sages-femmes de Madagascar, Jerisoa Ralibera, ils sont 10 000 paramédicaux à être disponibles (08/04/2021).

3.1.12 Président de la République de Madagascar : 800 bouteilles d'oxygène supplémentaires disponibles au lieu de 600 sur tout le pays

A l'occasion de son intervention sur les chaînes TV de la capitale, le samedi 3 avril 2021, le chef de l'Etat a affirmé qu'« il ne devrait plus y avoir d'insuffisance d'oxygène ». Il a indiqué que 800 bouteilles d'oxygène supplémentaires sont disponibles dans tout le pays, si le nombre initial était de 600. Andry Nirina Rajoelina, d'ajouter que : « les concentrateurs d'oxygène que nous avons mis en place au niveau de tous les centres de santé de base du pays pour soigner les patients atteints de la forme modérée de la covid 19 ont sauvé des vies ». Mais l'oxygène fourni par ces équipements « n'a pas suffi pour sauver ceux qui sont atteints de la forme grave », rapporte le PRM (08/04/2021).

3.1.13 Tourisme : les guides proposent l'ouverture des frontières aux personnes vaccinées

Dans une déclaration commune, des guides touristiques représentant la Haute-Matsiatra, le Menabe, le Vakinankaratra et l'Atsimo Andrefana ont indiqué que : « Nous demandons la réouverture des frontières aux touristes vaccinés ainsi que l'accélération de la vaccination dans le pays. Nous réitérons, par ailleurs, notre demande de nous accorder des aides sociales et la suppression des impôts 2020-2021, car nous n'avons pas pu travailler depuis presque un an ». Ces guides touristiques dénoncent également « une pseudo-fermeture » compte tenu des vols de rapatriement faisant des allers-retours dans la grande île depuis le début de la crise sanitaire. Patrick Andriamihaja, guide touristique, souligne que « ces vols de rapatriement sont ouverts uniquement à quelques personnes. Si ces dernières peuvent accéder à nos frontières, c'est parce qu'elles ont été au moins testées. Pourquoi ne peut-on faire de même avec les touristes qui ont un carnet de vaccination » (28/04/2021).

3.2 Les Thèmes hors covid 19

3.2.1 Haute Cour Constitutionnelle : Florent Rakotoarisoa élu président

Il était le seul candidat à ce poste. Cette élection intervient 21 jours après la prestation de serment des nouveaux hauts conseillers. A titre de rappel, Florent Rakotoarisoa a déjà été membre de la Haute cour constitutionnelle 1992 à 1996, de 1996 à 2001 et en 2002. En 2010, il a présidé le comité consultatif constitutionnel qui a élaboré l'avant-projet de la Constitution de la 4ème République de Madagascar. Magistrat de carrière, il était le président de la Cour d'appel de Toliara avant son retour à la HCC. Représentant de l'Assemblée nationale au sein de la Cour d'Ambohidahy, il a occupé le poste de ministre de l'intérieur sous la Transition, présidé par Andry Rajoelina, tout en assurant l'intérim du ministre de la justice. Florent Rakotoarisoa est également un ancien ambassadeur de Madagascar au Canada sous le régime de Marc Ravalomanana (39/04/2021).

3.2.2 Vindictes populaires : descente du SEG à Sambava

« Ceux qui procèdent à des vindictes populaires ou qui attaquent des casernes n'auront jamais raison », tel est le message transmis par le général Richard Ravalomanana, secrétaire d'Etat en charge de la gendarmerie, et Fanomezantsoa Rodellys Randrianarison, ministre de la sécurité publique, à Sambava le

26 avril 2021. En effet, tout suspect, nonobstant le crime ou le délit commis, doit être remis aux mains de la justice et non directement sanctionné par la population. Le peuple doit faire confiance aux FDS aux autorités en charge des enquêtes, éviter toute pression ou agression physique sur les forces de l'ordre. A titre de rappel, la gendarmerie nationale dispose, par exemple, de structures chargées de recueillir les doléances des usagers et des justiciables par rapport aux agissements ou comportements des fonctionnaires ou gendarmes (27/04/2021).

3.2.3 Une réforme de traçabilité du bétail en vue

Lors de la table ronde organisée par la direction générale de l'Élevage et la société financière internationale (SFI), les acteurs privés de la filière bovine se sont dit favorable à la mise en place du nouveau système d'identification et de traçabilité du bétail à Madagascar (LITS). C'est ainsi que le président du conseil d'administration de la coopérative MADAOMBY, a affirmé que : « Nous soutenons cette réforme. Il est d'ailleurs temps que nous avançons dans l'informatisation de notre base de données. Cette réunion nous a permis d'insister sur la nécessité de mettre en œuvre ce projet qui suit les standards internationaux ». Par contre, convaincre les éleveurs dans les milieux ruraux sur l'adoption de ce nouveau n'est pas gagné (26/04/2021).

3.2.4 Vatican : demande d'annulation des dettes africaines

L'Église catholique, à travers le dicastère pour le service du développement humain intégral et la commission vaticane covid 19, milite pour une annulation de la dette des pays africains en ces temps de crise. D'après le site d'information Vatican news, cette initiative a été lancée durant un webinaire organisé le 7 avril 2021. Les principaux participants étaient, entre autres, les entités vaticanes, des organisations comme Caritas d'Afrique, le Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar (SCEAM), la conférence des jésuites d'Afrique et de Madagascar (JCAM) ainsi que l'Association des femmes consacrées d'Afrique de l'Est et du centre (ACWECA). Selon le père Augusto Zampini, secrétaire adjoint du dicastère a expliqué que : « Nous ne pouvons pas sortir de cette crise, qui est à la fois sanitaire, économique, sociale, politique et culturelle, sans alléger le poids de la dette. Il s'agit d'une question de justice » (12/04/2021).

3.2.5 44 % de la population concernée par la sous-alimentation

D'après le rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 44 % de la population est concernée par la sous-alimentation à Madagascar. La grande île est d'ailleurs, au 114ème rang sur 114 pays dans le monde selon l'indice de la faim, et 108ème rang sur 113 pays selon l'indice global de sécurité alimentaire. Cette sous-alimentation trouve son origine dans l'incapacité de la production nationale à suivre la croissance démographique galopante, la pauvreté élevée et l'enclavement de certaines zones rendant difficile l'acheminement des denrées alimentaires. Dans un communiqué, le MICA apporte quelques éclaircissements sur cette situation : « le système alimentaire malgache peine à fournir des moyens d'existence et des emplois décents à ses acteurs. Le secteur agricole ne contribue qu'à hauteur de 20 % du PIB, et génère peu de ressources pour les exploitants agricoles en majorité familiale, par contre la balance commerciale alimentaire en calorie révèle une dépendance relativement modérée de Madagascar aux importations autour de 21 %. La disparité de développement entre milieu rural et urbain est une des principales résultantes du système alimentaire avec un double enclavement des zones de production agricole lié au problème d'approvisionnement et d'évacuation, et à l'isolement créé par la protection des intérêts monopolistiques locaux. Le cœur du système alimentaire est dominé sans partage

par les collecteurs et les exportateurs ; les producteurs constituent systématiquement un maillon faible par manque de capacité » (15/04/2021).

3.2.6 Eau et électricité : mécontentements des usagers face aux coupures intempestives

Le 14 avril 2021, c'est quasiment le black-out dans tous les quartiers d'Antananarivo Renivohitra. On peut citer, notamment Talamaty, Ambohibao, Antehiroka, Ambodimita, Ambohimanarina, Ampefiloha, Antaninandro, Ambondrona, Faravohitra, Alasora, Ankadilalampotsy, Ankaraobato, Isotry. Selon les dires des abonnés, les délestages surviennent tous les jours. La question se pose de savoir : quid des malades de la covid 19 qui utilisent des bouteilles d'oxygène à la maison ? Sans compter que bon nombre d'individus n'ont pas un accès correct aux informations sur la sensibilisation ou l'évolution de la pandémie à Madagascar faute d'avoir de l'électricité chez eux. Force est de constater que les services fournis par la Jirama laissent à désirer avec les coupures intempestives d'eau et d'électricité, les factures souvent incompréhensibles. En effet, le nouveau tarif reste à être bien compris par les abonnés : « La Jirama ne fait pas de le relevé mais présente une facture estimée pour un mois et une autre facture cumulée pour deux mois. Les responsables ont expliqué que cette première sera à déduire de la seconde facture. Cependant, ils n'enlèvent pas les taxes et redevances payées auparavant. Nous devons ainsi les payer deux fois » (15/04/2021).

3.2.7 Commerce illicite : Un bâtiment de stockage de médicaments scellé

C'est à l'occasion d'une opération lancée contre le commerce illicite de médicaments, à Ambohipo et Ambolokandrina que des représentants du ministère du commerce (MICA) et du ministère de la sécurité publique (MSP) ont repérer un bâtiment de stockage de médicaments douteux. Ce bâtiment a été mis sous scellé en attendant la suite des investigations, rapporte un communiqué du MICA. Le choix de ces quartiers s'explique par leur réputation de lieu de commerce illicite de médicaments, notamment dans les rues. Le MICA, d'indiquer que ces descentes sont effectuées en application de ses attributions légales : « ces attributions se concentrent sur la protection des consommateurs et la lutte contre la concurrence déloyale qui rythme ces commerces illicites. Il s'agit notamment du contrôle des dates de péremption ou encore des stocks retenus qui handicapent la disponibilité des médicaments dans les officines réglementaires » (21/04/2021).

3.2.8 Importation de riz : 303660 tonnes estimée pour cette année

A ce jour, Madagascar n'est toujours pas apte à combler son besoin en riz. Pour cette année, le pays va encore une fois recourir à l'importation. En effet, quelques centaines de milliers de tonnes de riz sont nécessaires, plus exactement 303660 tonnes. Il s'agit d'une estimation tirée du rapport d'évaluation rapide de la production agricole (ERPASA) 2020, élaboré par le PAM, le FAI et le ministère de l'agriculture au mois de mars dernier. En ce qui concerne, la consommation moyenne de riz, une légère baisse a été constaté puisqu'elle est estimée à près de 100 kilos par personne annuellement. Cette baisse s'explique par une tendance de diversification alimentaire et une hausse continue du prix du riz (30/04/2021).

4 Appui Technique et Financier dans la lutte contre la covid 19

4.1.1 Système des Nations Unies (SNU) : dons d'intrants et d'équipements d'une valeur de 10 milliards d'Ariary

Les Nations unies ont décidé de soutenir la lutte contre la propagation de la covid 19, à travers ses agences, l'OMS, le PNUD, L'UNFPA et l'OIT par le biais d'un don d'intrants et d'équipements au ministère de la santé publique, au ministère du Travail, l'emploi, de la fonction publique et des lois sociales. Ces dotations sont d'une valeur de 2,8 millions de dollars. Les dotations et le transfert sont composés d'intrants pour le diagnostic de la covid 19, des médicaments et des consommables, des équipements médicaux pour la prise en charge des cas et équipements nécessaires pour les points d'entrée, des équipements de protection individuelle pour le personnel de santé et les inspecteurs de travail et des lois sociales visitant les entreprises. Selon le coordonnateur résident, Issa Sanogo : « Les Nations Unies à travers ses agences restent aux côtés du Gouvernement et de la population malagasy face à la lutte contre cette pandémie et ne ménagent aucun effort pour aider le Gouvernement, non seulement à augmenter le testing mais aussi dans la protection et la prise en charge pour réduire la propagation ». De son côté, l'OMS, par sa représentante, le Pr Charlotte Faty Ndiyae, a réaffirmé son appui continu au gouvernement dans la prise en charge, la surveillance et la poursuite du séquençage génomique pour mieux définir la riposte. Elle a indiqué que : « La transmission du plus rapide des nouveaux variants signifie que les gens doivent prendre plus au sérieux les précautions existantes telles que la distanciation et les règles d'hygiène. Des mesures telles que se laver les mains soigneusement et souvent, se tenir à distance des autres personnes et porter des masques contribueront toujours à réduire le risque de propagation ». Les Nations unies prônent une réponse multisectorielle face à cette pandémie (16/04/2021).

4.1.2 Ambassade de Chine : dons de matériels sanitaires pour le CHU-Anosiala

Afin d'appuyer la lutte contre la covid 19, la Chine a remis à Madagascar un don de matériels sanitaires au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Anosiala. La cérémonie a honoré de sa présence, l'ambassadeur de Chine, SEM Guo Xiaomei et le chef d'établissement du CHU Anosiala, Razafimahatratra Rado. Ce lot comprend 30 respirateurs, 10 machines à oxygène, 6000 masques médicaux, 100 combinaisons de protection et 100 lunettes de protection. En marge de la cérémonie, l'ambassadeur de Chine a indiqué que : « L'épidémie ne connaît pas de frontières et l'amitié non plus. Nous croyons en la solidarité humaine. Nous convaincus que Madagascar, la Chine, le monde entier ensemble, nous vaincrons la pandémie de covid 19 ». De son côté, le chef d'établissement du CHU Anosiala n'a pas manqué de souligner l'apport de ce don dans la lutte contre la covid 19 dans ce centre de traitement (22/04/2021).

4.1.3 Covid 19 : 2000 concentrateurs d'oxygènes supplémentaires

Il s'agit du second lot réceptionné par le chef de l'Etat, Andry Nirina Rajoelina après le premier lot de 2400 concentrateurs d'oxygène déjà en service depuis la première vague. Ces concentrateurs proviennent de la Chine. « Aucun compatriote ne devrait plus perdre la vie à cause du manque d'équipement sanitaire tel que le concentrateur d'oxygène », tel est le crédo du régime. Face à la recrudescence des cas de covid 19 en régions, entre autres dans le Vakinankaratra, la Matsiatra Ambony et la Sava, le PRM a donné des consignes fermes aux responsables pour l'acheminement en priorité de ces concentrateurs dans ces régions très touchées (29/04/2021).

4.1.4 Dons du Sénat pour le personnel soignant et les patients

Lors d'une descente au centre hospitalier de référence régional de Vakinakaratra à Antsirabe, le président du sénat, Herimanana Razafimahefa ainsi que quelques collaborateurs ont remis des équipements de protection individuelle (EPI) et des médicaments pour le personnel de santé ainsi que les malades. Il s'agit 150 lits, 150 matelas, 300 draps, 2000 doses de dexaméthasone, 1500 de Lovenox, 600 d'Azithromycine ainsi qu'un lot de 400 EPI. Quant aux patients, des paniers garnis leurs ont été offerts. Le choix de la région de Vakinakaratra a été justifié par le fait que c'est la deuxième région la plus touchée par la covid 19 après Analamanga, indique le patron d'Anosikely (29/04/2021).

4.1.5 CTC 19 : mise à disposition d'une ambulance médicalisée par ARO.

Il s'agit d'une ambulance de l'Assurance ARO. Elle a été mise à disposition des CTC Covid 19 afin d'aider dans le transfert des malades. Le directeur général de l'assurance ARO a indiqué : « Nous savons que tout le pays fait face à une pandémie. Nous ne pouvons pas ignorer les difficultés. En tant qu'entreprise citoyenne, nous avons décidé d'apporter notre appui et notre aide dans la lutte contre la covid 19 ». A noter que c'est la septième ambulance remise par ARO aux CTC 19, selon le Général Lysias Rasaminana, coordonnateur du CTC-19 Mahamasina. En outre, divers matériels ont été remis au BNGRC, à savoir : débimètres avec humidificateurs et lunettes d'oxygène, distributeur de gel hydro alcoolique, pédiluves, gants et masques jetables (29/04/2021).

4.1.6 Etat malagasy : don de 10 000 litres de carburants par la Jovena.

Dans son rôle de société citoyenne et responsable, Jovena Madagascar a apporté sa participation et son soutien dans la lutte contre la covid 19. Un don de 10 000 litres de carburants a été remis le 9 avril 2021 au BNGRC. Il s'agit d'un appui aux différentes structures sanitaires et médicales face à la propagation du coronavirus (10/04/2021).